

A  
P  
A  
R  
T

&

Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises

# PAÏ INFO

Bulletin d'information

2001—DECEMBRE—No 30



Félicitations.....

*E d i t o ...*

### *12 minutes par jour...*

Le Pati-Info que vous tenez entre vos mains est le numéro « 30 » qui, à raison de deux parutions par année, représente environ 15 ans de fidélité, de recherche, de contacts, de communication entre l'ensemble des patinoires romandes et tessinoises. Le Pati-Info est devenu le « lien » essentiel, le « trait d'union » entre nos installations, dans un premier temps, puis a grandement contribué à créer un réseau dense d'amitié entre les exploitants et le personnel, indispensables à la bonne marche de nos Patinoires et Centres Sportifs.

12 minutes par jour, 5 jours par semaine et 40 semaines par année, voilà le temps nécessaire pour rédiger, photocopier, assembler, relier et « poster » une édition du Pati-Info, ce numéro 30 par exemple...

Ces 12 minutes par jour, chacun de nous a la possibilité de la consacrer à améliorer « notre » Pati-Info. Réduire le temps de la pause-café, abréger une conversation avec un collègue, arriver cinq minutes plus tôt le matin, bref chacun de nous peut, s'il en a la volonté, trouver ces 12 minutes chaque jour et nous raconter ce qui se passe chez lui, dans sa région, dans sa patinoire.

Ces 12 minutes, 5 jours par semaine, 40 semaines par année représentent 40 heures de travail pour aboutir à un résultat qualifié de satisfaisant et digne d'être lu par chacun de vous.

Depuis notre dernière assemblée, vous avez reçu des formulaires au sujet de la création d'un site Internet, la recherche d'un nouveau logo et enfin un sondage concernant les salaires en vigueur dans les patinoires.

Ces documents émanaient de collègues préoccupés par leur situation et soucieux de rechercher des améliorations ou des arguments en vue d'améliorer leurs conditions de travail.

Le retour des formulaires a été désolant, toute synthèse impossible, d'où un constat un brin amer...

Actuellement, force est de constater que notre Association vit une période de « calme plat » où les initiatives sont (trop) rares ! J'espère sincèrement que cette période soit propice à la réflexion et aux questions, tout en prenant conscience que notre force est d'être et d'agir ensemble.

Utopie ou réalité ?

2001, une année qui s'achève, 2002 une année qui se profile à l'horizon avec ses incertitudes et ses surprises.

Un souhait sincère pour ces 12 prochains mois : Que chacun de vous consacre 12 minutes par jour pour notre Association. Que notre Pati-Info redevienne, grâce à votre implication, ce « lien » essentiel, indispensable à notre dynamisme et à notre évolution.

Le 31 décembre, lorsque les 12 coups de minuit retentiront, je lèverai mes yeux en pensant à chacun de mes Collègues, amis précieux et à cette nouvelle année qui s'annonce pétillante, étincelante et pleine de promesses à concrétiser...

Bonnes fêtes, avec toute mon amitié.

*Pierre Gueissaz*

Juin 2002 – Pati-Info No. 31...

# **PATI - INFO VOUS PROPOSE :**

## **Hommage à Renald Locca et Jean-Marc Gerber**

Portrait de deux Collègues qui nous quittent  
pour prendre la tête de deux nouvelles institutions prestigieuses

## **Assemblée Ordinaire à Neuchâtel**

Le procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire relate  
toutes les activités pour notre Association

## **Convention L.S.H.G. – A.P.A.R. & T. 2001-2002**

Prenez connaissance de la nouvelle convention entre les représentants  
de la Ligue Régionale Amateur de Hockey de la Suisse Romande,  
les arbitres et l'Association des Patinoires Artificielles  
Romandes et Tessinoises.

A afficher dans votre patinoire  
(convention signée vous parviendra ultérieurement)

## **Espace Gruyère**

La Patinoire du Centre Polyvalent Espace Gruyère  
vous présente sa saison 2001-2002, placée  
sous le signe de l'innovation

# Le guidon de directeur est attribué

Directeur du Centre sportif de la vallée de Joux et de l'Office du tourisme, Renald Locca met le grand braquet et relève un nouveau défi.

GILBERT HERMANN

**R**enald Locca a été nommé directeur du Centre mondial du cyclisme qui ouvrira ses portes à Aigle le 14 avril 2002. Cette flatteuse nomination provoque des regrets à la vallée de Joux qui va perdre celui qui assumait la double direction du Centre sportif et de l'Office du tourisme.

C'est certainement sur la base de ce qu'il a réalisé à la Vallée que Renald Locca a été retenu pour diriger le futur centre aiglon: «J'ai déjà assuré les débuts d'une telle structure puisque j'ai été nommé à la Vallée en août 1992, lors de l'ouverture du Centre sportif, explique le directeur. Les objectifs à atteindre à Aigle sont similaires même s'il y aura une prédominance marquée du vélo. L'infrastructure (la pelouse du centre du vélodrome notamment) permettra de créer des événements durant les périodes disponibles. C'est ce que je me suis employé à faire au Sentier en invitant Jean-Jacques Goldman, Stefan Eichler, les Harlem Globe-Trotters, Surya Bonnal, notamment.»

## Du beau monde

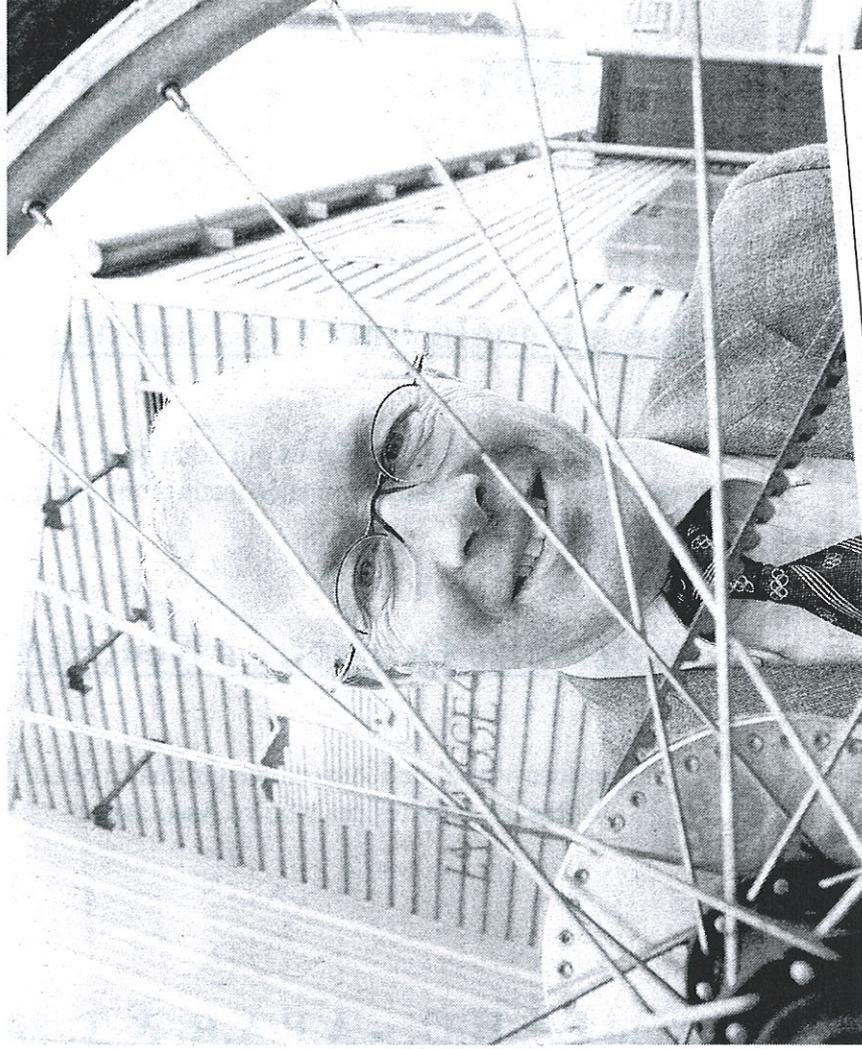
Renald Locca a également créé les Hockeyades, coupe horigère qui réunit des équipes de haut niveau. Il se plaît à relever que plusieurs triathlètes australiens et écossais, dont les cham-

piens du monde de la spécialité, ont pris leurs quartiers d'entraînement à la Vallée pour bénéficier des infrastructures du Centre sportif et de l'environnement d'une région qu'il s'est employé à valoriser comme directeur de l'Office du tourisme. «A Aigle, mon expérience dans le domaine touristique amènera des collaborations importantes avec mes collègues de Montreux et des Alpes vaudoises, voire avec le Chablais valaisan», précisa-t-il.

## Décisions importantes

«La direction du Centre mondial du cyclisme est un nouveau défi. C'est un projet très intéressant. On travaillera avec des forumeurs de haut niveau au profit de jeunes talents de Suisse et du monde entier. Le mode de gestion passera par des synergies à développer avec l'Union cycliste internationale qui, le 15 décembre, transférera son siège de Lausanne à Aigle. J'entre en fonctions le 1er décembre car des décisions doivent être prises afin que, dès son ouverture, le Centre réponde à l'attente de ses utilisateurs.»

«Il va être regretté. C'est un homme qui a d'évidentes qualités relationnelles, qui a noué des contacts avec tous les milieux», confie Janine Thalman, syndique du Chenit. Eric Duruz, directeur de l'Association de développement économique,



Alain Routeche

## Carte d'identité Renald Locca

**Naissance:** le 21 décembre 1956, à Pully.  
**Etat civil:** marié, 3 enfants (Julie, Anthony, Marie).  
**Profession:** expert fédéral en tourisme, chef d'entreprise SSH.  
**Domicile:** Les Bioux.

fait chorus: «Ça a été un choc quand j'ai appris ce prochain départ. Renald Locca est membre de notre comité. Il a amené dans la région des artistes exceptionnels et a su y attirer des sportifs de niveau mondial.» □

## **Questions**

**1. Quelle formation professionnelle avez-vous suivie ?**

**Etudes / Profession / Expériences**

- Ecole Hôtelière
- Ecole de Tourisme (Expert fédéral)
- Hôtellerie durant 11 ans
  
- 1986 – 1992 : Centre de remise en forme (John Valentine)
- 10 ans : Office Tourisme et Sport  
Vallée de Joux

**2. Votre formation « Ecole Hôtelière » a-t-elle été déterminante pour votre nouvel emploi ?**

- Particulièrement ma formation touristique et hôtelière
- Expériences pratiques sur le terrain

**3. Votre expérience acquise (Centre sportif - patinoire) a-t-elle joué un rôle important pour votre futur employeur ?**

- Contribué à la construction et à l'évolution du Centre Sportif depuis son inauguration
- Gestion de l'infrastructure et de son exploitation
- Réalisation de tout l'aspect « événements » et de l'animation
- Complémentarité Sport - Tourisme

**4. Présentez-nous votre nouvel emploi ? Quels vont être vos premières priorités ou les objectifs à atteindre ?**

- Centre Olympique de Formation
- Objectif : Héberger différentes Fédérations Internationales
- Faire connaître le Centre de Formation
- Maîtrise des coûts
- Animation

**5. Avez-vous une certaine appréhension par rapport aux tâches qui vous attendent et aux attentes de votre employeur ?**

- Aucune
- Changement = nouveauté
- Tout est à créer, aucune référence
- Motivation
- Expérience acquise précieuse
- Faculté d'adaptation dans un milieu différent

**6. Votre emploi du temps dans votre nouvel emploi va-t-il vous laisser du temps pour pratiquer des loisirs ?**

**Si oui, lesquels ?**

- Rien de défini actuellement
- La gestion de mon temps me permettra de continuer à pratiquer des loisirs

**7. Quelle a été la réaction et l'implication de votre famille dans le choix du nouvel emploi ?**

- Ma famille a été très positive et se réjouit de se rapprocher de la Riviera
- Personnellement, je ressens un pincement au cœur de quitter la Vallée de Joux... que j'apprécie particulièrement

**8. Bilan de votre travail dans le monde des patinoires ?**

- Excellente ambiance avec tous les collègues
- Collaboration positive avec l'A.P.A.R. & T. qui est le seul véritable « lien » entre les patinoires

**9. Comment voyez-vous l'évolution de l'A.P.A.R. & T. et des patinoires ?**

- Important de poursuivre et de renforcer la collaboration entre les patinoires
- Echange d'expériences enrichissantes et stimulantes
- Unique moyen d'échanges
- Se connaître entre le personnel des patinoires
- Créer des liens, les consolider

**10. L'A.P.A.R. & T. peut-elle disparaître et les patinoires peuvent-elles fonctionner de manière autonome, chacune pour soi ?**

- Oui, mais avec plus de difficulté
- Etre solidaire, être fort pour régler des conflits et des problèmes avec les différents interlocuteurs (L.S.H.G., clubs)
- Poursuivre les cours de formation et de perfectionnement

**11. Perspective...**

- Espère pouvoir collaborer avec la famille des patinoires
- Maintenir les échanges fructueux
- Communiquer, échanger
- Economies financières possibles même si le milieu politique est peu sensibilisé
- Persévérer...

**DATES IMPORTANTES 2002**

**Lieu :** *Centre Sportif Sous-Moulin  
Communes de Chêne-Bougeries,  
Chêne-Bourg, et Thônex*

***Mardi 21 mai***                      Rencontre des Gestionnaires  
de Patinoires

***Mercredi 22 mai***                      Assemblée Générale

Année 2001

## *P O R T R A I T - M I N U T E*

<i>Identité</i>	<b>Renald Locca</b>
<i>Age</i>	45 ans
<i>Fonction</i>	Directeur Centre Olympique de Formation
<i>Principale qualité</i>	Sincérité
<i>Principal défaut</i>	Manque de patience
<i>Hobby + Sport</i>	Parapente – Echecs – Vélo – Karting
<i>Déteste</i>	L'hypocrisie
<i>Plus beau rêve</i>	Vivre en famille dans le meilleur des mondes
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Pas encore vécu
<i>Plat préféré</i>	Cuisses de grenouilles maison
<i>Musique préférée</i>	Mozart et Dire Strait
<i>Lecture</i>	L'histoire et Titeuf
<i>Plus grande réalisation</i>	Mes enfants et mon épouse
<i>Le plus important</i>	Etre heureux et bien dans sa peau

Année 1993

## *P O R T R A I T - M I N U T E*

<i>Identité</i>	<b>Renald Locca</b>
<i>Age</i>	37 ans
<i>Fonction</i>	Directeur Centre Sportif
<i>Principale qualité</i>	Sincérité
<i>Principal défaut</i>	Trop gentil
<i>Hobby + Sport</i>	Echecs + Parapente
<i>Déteste</i>	L'hypocrisie
<i>Plus beau rêve</i>	Des vacances en famille avec mes enfants
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Je l'ai oublié...
<i>Plat préféré</i>	Prawns garlic & pepper
<i>Musique préférée</i>	Patricia KAAS
<i>Lecture</i>	Livres d'histoire
<i>Plus grande réalisation</i>	Mes deux enfants
<i>Le plus important</i>	La santé et la famille
<i>Plus grand projet</i>	Faire Genève – Johannesburg en voiture avec Patricia KAAS

# Le projet devient réalité

Le conseil de la fondation sport-études a nommé le responsable du centre, opérationnel fin septembre.

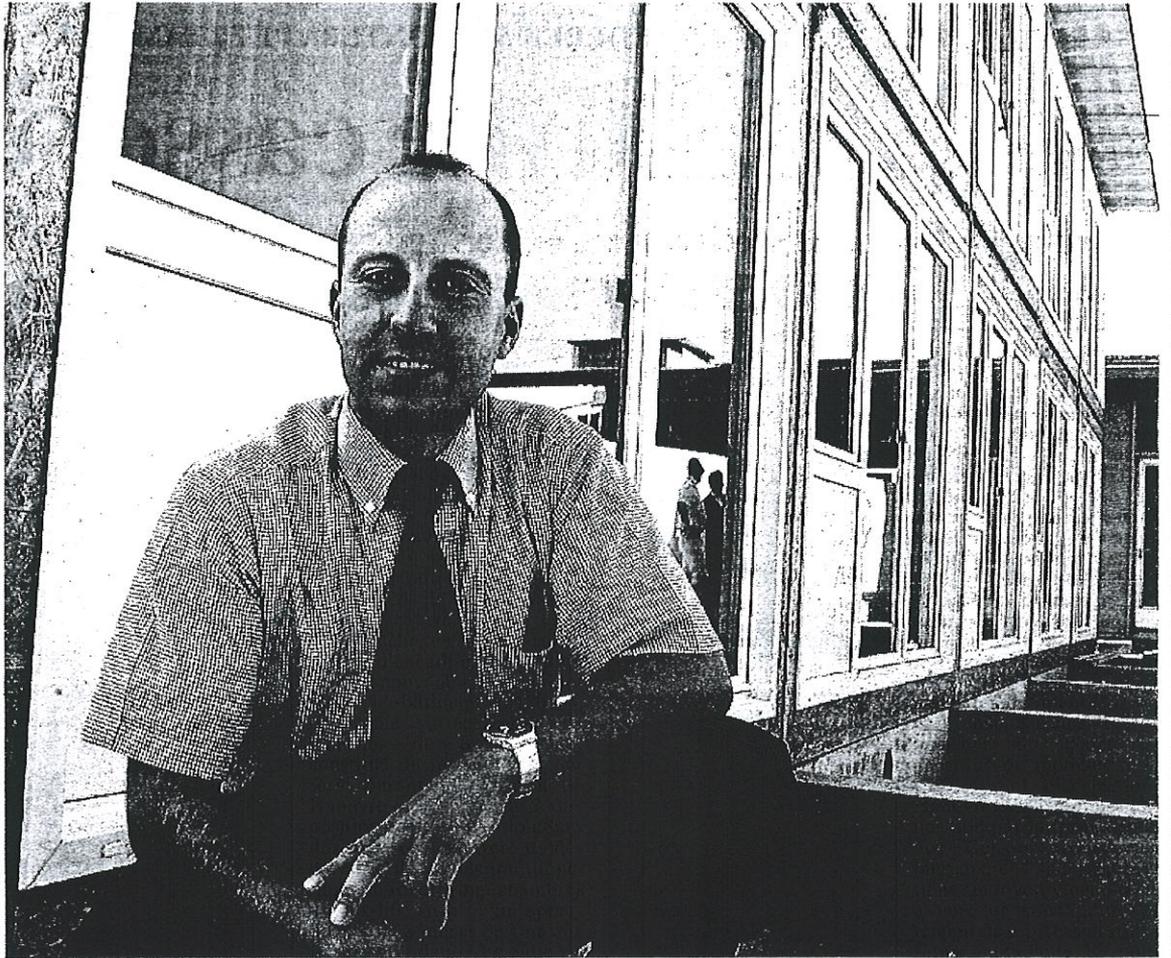
FRANÇOIS RUFFIEUX

**D**ans l'air depuis bien longtemps, l'idée d'un centre de formation à Lausanne est en passe de devenir une réalité. Actuellement en voie d'achèvement, dans l'enceinte même de la Pontaise, le bâtiment accueillera les étudiants le 28 septembre prochain. A cette date, une quinzaine de jeunes gens, voire davantage, viendront — en principe dès la fin de leur scolarité obligatoire — y séjourner, suivre certains cours, bénéficier d'un encadrement médical, dans un contexte qui devrait être favorable à l'assouvissement de leur passion pour le sport.

«Le concept de sport-études n'est bien sûr pas une nouveauté, précise Jean Jacques Schwaab, avocat, conseiller national et président de la fondation qui s'occupera notamment de la gestion financière du centre. Ce qui l'est, en revanche, c'est cette structure d'encadrement d'un genre nouveau.» Concrètement, le bâtiment (5150 m<sup>3</sup>, pour une surface nette de plancher de 800 m<sup>2</sup>) est constitué de modules qui ont servi durant l'Exposition de Hanovre et qui sont mis à disposition par la formation Sandoz. Ceux-ci abriteront des bureaux, des salles multifonctions, un foyer, vingt chambres à deux lits, ainsi qu'un appartement de 3 pièces destiné aux futurs intendants. La ville de Lausanne a permis la réalisation de ce projet en déboursant un peu plus de deux millions de francs. Enfin, l'Etat apportera sa contribution sur divers points, notamment pour ce qui est de la coordination avec les différentes écoles concernées.

## Une quarantaine de lits

Au départ, la structure d'encadrement se limitera au strict minimum, avec un couple d'intendants et, naturellement, un directeur, sorte de superviseur chargé d'assurer à la fois la bonne marche du centre et sa promotion. Le nom de cet homme a été rendu public hier. Il s'agit de Jean-Marc Gerber (32 ans), actuellement directeur des centres sportifs de Leysin. «Nous avons mis le poste au concours via une annonce dans 24 heures, explique M. Schwaab. Et nous avons reçu une cinquantaine de dossiers, ce qui indique bien l'intérêt qui peut exister autour de ce projet. Il a été difficile de faire un choix parmi bon



Jean-Marc Gerber devant les futurs locaux du centre de formation omnisports. L'homme ne manque ni d'enthousiasme ni d'idées. Son parcours sera suivi avec intérêt. Philippe Maeder

nombre de candidatures de qualité.»

La fondation devra veiller à ce que le centre devienne très vite autonome sur le plan financier; un objectif qui passera notamment par la quête de sponsors. Tous comptes faits (hébergement, nourriture, etc.), un jeune «coûtera» quelque 30 000 francs par année, somme relativement élevée prise en charge par les clubs, par les particuliers (autrement dit les parents des sportifs) ou encore via l'éventuelle obtention de bourses d'études. Principal intéressé, le Lausanne-Sports (football) occupera 13 places dès la rentrée; à cet égard, on précisera que, en revenant régulièrement à la charge auprès des autorités politiques, Waldemar Kita a au moins eu le mérite d'accélérer le processus de mise sur pied du centre. Deux autres places seront occupées par des hockeyeurs issus du

mouvement juniors lausannois.

Pour que le projet démarre sur des bases intéressantes, le seuil de 20 «locataires» devra être atteint. «Des contacts existent avec d'autres clubs et certaines fédérations, assure Bernard Métraux, directeur de la Sécurité publique et des affaires sportives de la ville de Lausanne. Je n'ai pas de craintes: le nombre des étudiants devrait croître rapidement.» Pour chaque nouveau venu, un contrat sera signé avec le club pourvoyeur. «Nous voulons la transparence dans nos relations. Celles et ceux qui rejoindront le centre le feront à certaines conditions, lesquelles doivent encore être précisément définies. S'ils viennent naturellement avec l'ambition de réussir dans leur sport, nous ne voulons pas faire à tout prix de ces jeunes gens des machines à gagner.» □

## INTERVIEW EXPRESS de Jean-Marc Gerber.

Actuel directeur des Centres sportifs de Leysin, Jean-Marc Gerber est au bénéfice d'une formation en marketing, en management du sport (diplôme AOS et certificat IDHEAP) et en hôtellerie (Ecole hôtelière de Genève). Dans la pratique (hobby), le sport est pour lui synonyme de football (avec Leysin, en 4e ligue), de vélo, de ski, de course à pied, ou encore de tennis.

— **Qu'est-ce qui vous a poussé à vous porter candidat au titre de directeur du centre de formation lausannois?**

— J'ai passé six ans à la tête des installations sportives de Leysin, un travail formidable qui m'a également permis de compléter ma formation. En prenant connaissance de ce poste à Lausanne, je me suis dit: allez, lancez-toi! Et en découvrant le dossier, j'ai pensé qu'il s'agissait vraiment

d'une tâche formidable puisqu'il faut tout mettre en place en amenant ses propres idées; un défi qui me plaît beaucoup.

— **Comment envisagez-vous votre rôle de directeur?**

— Il s'agira d'abord d'aménager le centre, les locaux. Il faudra ensuite encadrer les jeunes, analyser leurs besoins. Puis prendre contact avec les autorités, les parents, les clubs, et tous les partenaires de ce projet. Il faudra faire vivre ce centre, l'animer; à côté de ça, il y aura tout un côté promotionnel. C'est vrai, il existe une part d'inconnu; il faudra donc faire preuve de souplesse en suivant l'évolution du centre. On trouve sûrement des gens sceptiques; ce sera donc à moi de prouver que tout ceci peut fonctionner. Et bien fonctionner. Pour cela, il sera important de bien expliquer ce que l'on fait. F. R.

## Questions

### **1. Quelle formation professionnelle avez-vous suivie ?**

#### **Etudes / Profession / Expériences**

- Diplôme Ecole Hôtelière Genève
- Diplôme Management sportif
- Diplôme Technicien marketing
  
- 4 ans : Adjoint Direction Hôtel Quatre Etoiles à Leysin
- 6 ans : Directeur du Centre sportif de Leysin

### **2. Votre formation « Ecole Hôtelière » a-t-elle été déterminante pour votre nouvel emploi ?**

- Excellente base (vente – marketing – tourisme – management – gestion d'entreprise – sens du contact – relations publiques)
- Expérience pratique acquise sur le terrain
- Professionnels compétents et qualifiés qui servent d'exemple

### **3. Votre expérience acquise (Centre sportif - patinoire) a-t-elle joué un rôle important pour votre futur employeur ?**

- Statut multi-fonctionnel de Leysin
- Encouragé à développer des projets nouveaux en toute liberté
- Obligé de créer et d'évoluer
- Placée sous cet aspect, l'expérience acquise a joué un rôle important

### **4. Présentez-nous votre nouvel emploi ? Quels vont être vos premières priorités ou les objectifs à atteindre ?**

- Directeur du Centre Sport-Etudes à Lausanne (Omni-sports)
- Fondation Ville de Lausanne – Canton – Différents partenaires économiques sportifs et politiques
- Plate forme de coordination scolaire – professionnel – sportif – encadrement annexe
- Partenariat Fédération – Clubs – Association qui sont des « formateurs »
- Signature d'un contrat de partenariat
- Coordination entre les instances concernées

**5. Avez-vous une certaine appréhension par rapport aux tâches qui vous attendent et aux attentes de votre employeur ?**

- Aucune
- Période favorable pour démarrer un nouveau « challenge »
- Après réflexion, conviction d'avoir fait le bon choix
- Tout est à créer, à construire (pas de point de référence)
- Valoriser et remettre les jeunes à leur juste place (grâce à la formation)

**6. Votre emploi du temps dans votre nouvel emploi va-t-il vous laisser du temps pour pratiquer des loisirs ?**

**Si oui, lesquels ?**

- Mon premier loisir reste mon travail
- Gérer mon temps de façon différente (voyages Leysin – Lausanne)
- Courir à midi
- Continuer à jouer au football
- Pour être efficace avec les autres, obligation d'être « équilibré » physiquement et psychiquement, prendre du recul, se donner du temps

**7. Quelle a été la réaction et l'implication de votre famille dans le choix du nouvel emploi ?**

- Ma famille a adhéré pleinement à mon choix
- Epouse vit sereinement cette nouvelle situation

**8. Bilan de votre travail dans le monde des patinoires ?**

- Découvert une association bien organisée et bien structurée
- Complicité et échanges avec les autres patinoires
- Découvrir et apprendre grâce aux contacts et aux différents cours de Maîtres de glace
- Bilan très positif dans une atmosphère agréable et plaisante

**9. Comment voyez-vous l'évolution de l'A.P.A.R. & T. et des patinoires ?**

- Association fonctionne grâce à quelques passionnés, sur la base du bénévolat
- Nécessite de « prendre du temps » quand on aura du temps...
- Important de maintenir les activités et à susciter de l'intérêt
- Tendance à laisser faire les autres et à s'endormir!
- Tout repose sur le Comité
- Comité fonctionne bien, pourquoi changer et aider ???

Ces propos n'engagent que moi!

**10. L'A.P.A.R. & T. peut-elle disparaître et les patinoires peuvent-elles fonctionner de manière autonome, chacune pour soi ?**

- Oui, les patinoires pourraient continuer à fonctionner seules, de manière autonome
- Garantie d'un retour en arrière, d'une perte significative
  - plus d'échanges d'expériences
  - plus de formation
  - plus de liens et de complicité entre le personnel des patinoires
- Rester ensemble pour être plus « fort »

**11. Perspective...**

- Je souhaite une rencontre – date à préciser ultérieurement – sur le site du Centre Sport-Etudes à Lausanne pour vous faire part du bilan de mon expérience
- Je garderai un souvenir inoubliable des années passées avec les Collègues et amis de l'A.P.A.R. & T.

Année 2001

## ***P O R T R A I T - M I N U T E***

<i>Identité</i>	<b>Jean-Marc Gerber</b>
<i>Age</i>	32 ans (1969)
<i>Fonction</i>	Directeur du Centre Sport-Etudes Lausanne
<i>Principale qualité</i>	L'ouverture aux autres, la communication
<i>Principal défaut</i>	L'impatience
<i>Hobby + Sport</i>	Football – Course à pied – Vélo – Tennis
<i>Déteste</i>	L'intolérance
<i>Plus beau rêve</i>	Etre un sportif pro et remporter Roland-Garros ou la Coupe du Monde de Foot 2002 (mais c'est trop tard = rêve!!)
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Probablement déjà effacé de ma mémoire
<i>Plat préféré</i>	Une bonne fondue entre amis
<i>Musique préférée</i>	Pop
<i>Lecture</i>	Biographie, magazines d'actualité
<i>Plus grande réalisation</i>	Mes enfants : Mathieu 6 ans, Alyssa 18 mois
<i>Le plus important</i>	Etre en accord avec ce que l'on fait!
<i>Plus grand projet</i>	Celui que l'on vit au présent La mise sur pied du « Centre Sport-Etudes Lausanne
<i>Meilleur souhait</i>	La paix (un souhait pas très original, mais tellement vrai!)

Année 1996

## *P O R T R A I T - M I N U T E*

<i>Identité</i>	<b>Jean-Marc Gerber</b>
<i>Age</i>	27 ans
<i>Fonction</i>	Adjoint de direction pour les Centres sportifs de Leysin
<i>Principale qualité</i>	Persévérance
<i>Principal défaut</i>	Impatient
<i>Hobby + Sport</i>	Football – Tennis
<i>Déteste</i>	L'intolérance
<i>Plus beau rêve</i>	Réalisé (père de famille depuis 2 mois)
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Aucun...
<i>Plat préféré</i>	Lasagnes
<i>Musique préférée</i>	Rock
<i>Lecture</i>	Magazine – Biographies
<i>Plus grande réalisation</i>	Statut professionnel actuel
<i>Le plus important</i>	Le plaisir
<i>Plus grand projet</i>	Le tour des Etas-Unis avec le temps de tout voir
<i>Meilleur souhait</i>	Que Leysin devienne la station No. 1...



Pendant quelques jours, on se souvient et puis on recommence!

AP

## Ce que je pense

le vrai nihilisme, c'est de mettre toute valeur dans un au-delà «bienheureux», «éternel» et «divin»?

Est-ce que les gens éparpillés tout autour des océans de la planète cesseront un jour de croire que leur morale, c'est «la» morale?

Est-ce que les gens éparpillés tout autour des océans de la planète cesseront un jour de croire que leur vérité, c'est «la» vérité?

Les gens verront-ils un jour le sport comme un moyen de rapprocher les gens plutôt que d'encourager ces absurdes notions infantiles de gloire et de supériorité territoriale ou tribale?

Le genre humain de ce XXI<sup>e</sup> siècle réussira-t-il à mettre le sport en perspective pour plus de trois jours? Des milliers de personnes meurent; on cesse de se comporter comme des crétiens

AINSI PARLA

SCHMALTZ



par  
JON  
FERGUSON

Alors que l'on dénombre les corps et que les dernières cendres refroidissent, voici ce que je pense:

Le genre humain apprendra-t-il un jour à respecter «cette» vie, ici et maintenant, les gens, les animaux et les objets, là, tout près, dans la chambre où l'on se tient?

Les gens comprendront-ils un jour que le vrai nihilisme, c'est de nier que cette vie — cette vie, ici, sur terre — est importante, que

pendant trois jours; puis on recommence à penser et à agir comme si un quelconque résultat sportif avait une vraie importance.

Apprenons-nous un jour que la première raison d'exister du sport, c'est de boire une bière après le match? Que la deuxième, c'est de boire une bière avec un ami et que la troisième est encore à trouver?

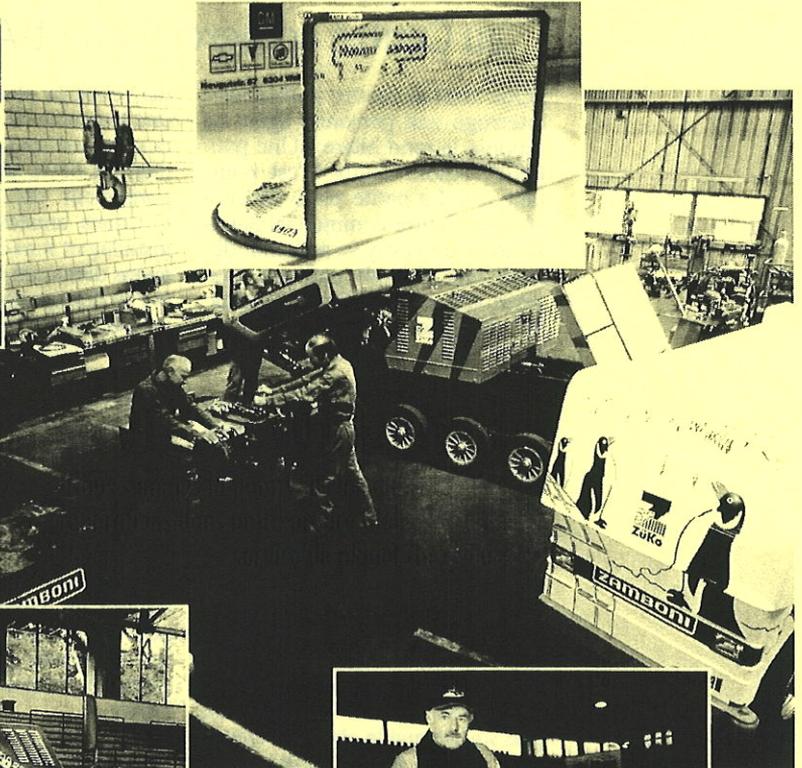
Apprenons-nous un jour à respecter «cette» vie: le beau, le laid, l'intelligent, le stupide, le pauvre, le riche, la pomme, la bicyclette, le chien, le chat, le poisson, la mouche, le président, l'indigent, le gagnant, le perdant, le nuage, la fleur, le vent, le garçon, la fille, l'homme, la femme, le mort, le vivant?

Je ne le crois pas. Mais c'est amusant d'essayer.

J. F.

# Tout pour votre patinoire...

Système complet de bandes avec portes, poutres, marquage des champs d'exercice en polyester

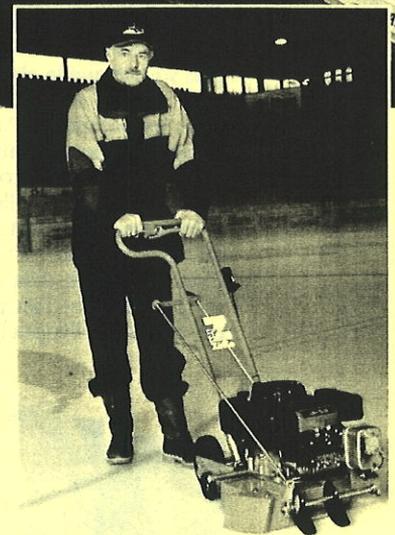


## Service compétent

Nous sommes là pour vous lorsqu'il s'agit de réparations dans notre propre atelier ou d'un service de piquet chez vous.



La plus moderne et performante des lisseuses-surfaceuses du monde, la ZüKo WM 2300. Nous vous conseillons lors de l'achat d'une machine neuve ou d'occasion.



Donne à votre patinoire un polissage spécial: la fraiseuse à bandes ZüKo.



Vente et location de machines et accessoires. Demandez-nous aussi conseils sur notre système de réfrigération ainsi que la tuyauterie.

## Le no 1 de la patinoire.

W. Zürcher Kommunal AG, 8620 Wetzikon, tél. 01/ 933 61 11, fax 01/ 933 61 13

# Glisser sur du plastique, c'est chic

On pourra chausser ses lames  
au Centre comercial Saint-Antoine.

«Que vont-ils mettre là-dessous», interroge une personne âgée. La réponse la rend hilare: «Une patinoire? Allons bon!» C'est pourtant vrai. La petite place située à côté du Centre comercial Saint-Antoine de Vevey va accueillir dès jeudi une piste de patinage couverte, d'environ 170 m<sup>2</sup>. Originalité: la surface ne sera pas faite de glace, mais d'éléments synthétiques.

«Cette installation n'est pas destinée aux patineurs artistiques ou aux hockeyeurs de ligue nationale. La vitesse est réduite et les sportifs risqueraient de mettre leurs articulations à rude épreuve. Notre but est d'offrir une animation pour petits et grands et pourquoi pas initier des gens au patinage», explique Roberto Blumer. Enthousiaste, le responsable de la société tessinoise chargée d'installer la patinoire relève: «Ce revêtement est plus souple que la glace, les chutes sont moins douloureuses, idéal pour les débutants. Par ailleurs, il ne nécessite aucun entretien particulier hormis un nettoyage et une lubrification ponctuelle.»

Initiateur du projet, le directeur du Centre Saint-Antoine, André Duperret, se dit déjà prêt à réitérer l'expérience l'an prochain en cas de succès. Propriété de la ville

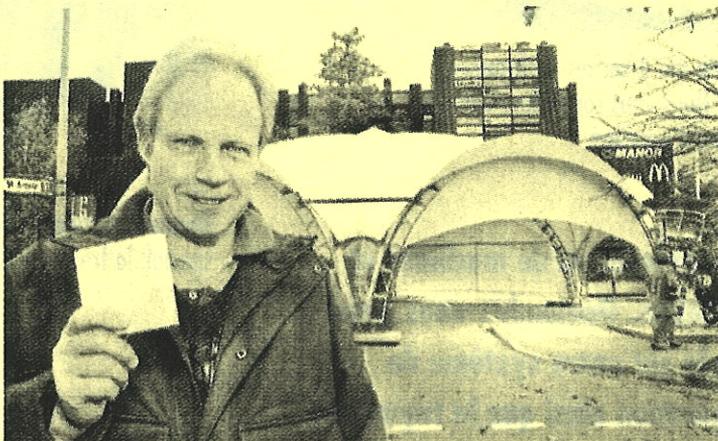
de Vevey, la place, qui comprend une trentaine de places de stationnement, est toujours bouclée pendant les Fêtes afin d'éviter un engorgement du quartier. Il y a quelques années, des forains s'y installaient sans convaincre. «Nous avons demandé à louer cet espace et l'an dernier nous avons organisé un marché de Noël mais ce fut un fiasco. Cette année, nous avons opté pour cette patinoire dont j'ai découvert le concept à l'intérieur d'un centre commercial au Tessin», observe André Duperret. Le directeur du centre prévoit toutes une série d'animations autour de la patinoire.

En attendant de voir leur rêve de patinoire intercommunale se réaliser, les habitants de la Riviera peuvent chausser leurs lames jusqu'au 2 février prochain. Une manière de rompre la glace pendant l'hiver.

C. Go.

## UTILE

Du 6 décembre au 2 février, lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10 à 18 h 30, jeudi de 10 à 20 h, samedi de 10 à 17 h et dimanche 13 à 18 h. Nocturne jusqu'à 22 h les 13 et 21 décembre. Enfants jusqu'à 10 ans gratuit, adultes 5 francs. Location de patins du 26 au 46.



Spécialiste de la construction des patinoires synthétiques, Roberto Blumer a réalisé une installation similaire à celle qui sera praticable dès jeudi à Vevey (photo), à quelques mètres de la Piazza Grande à Locarno.

Studio Curchod

## « PATINS - POTINS »

\*\*\*\*\*

*La reliure en « spirale » du Pati-Info numéro 30,  
vous permettra de lire « vos » articles avec un  
confort amélioré et un intérêt soutenu.*

\*\*\*\*\*

*A Leysin, Alain Caclard succède à Jean-Marc Gerber,  
alors qu'à la Vallée de Joux, Thomas Waser  
reprend le flambeau de Renald Locca.  
Bienvenue à ces deux nouveaux Collègues.*

\*\*\*\*\*

*L'Association Suisse des Services des Sports a invité le Comité de  
l'A.P.A.R. & T. pour une journée de séminaire à Thônex.  
Les thèmes traités : les responsabilités civiles et pénales,  
la violence et les déprédations dans nos installations,  
étaient intéressants et d'actualité.  
Excellente idée d'associer les deux Associations  
et merci à l'A.S.S.S. pour cette « première »,  
utile et appréciée.*

\*\*\*\*\*

*Notre Assemblée de novembre 2001 à Neuchâtel a réuni  
27 participants, représentant 21 patinoires.  
Nos amis du Tessin, suite aux événements de cet automne  
(tunnel), ont été dans l'impossibilité de se déplacer.*

\*\*\*\*\*

*La visite du site de l'Expo 02, et particulièrement l'Arte Plage,  
a été intéressante mais... glaciale! On apprécie nos patinoires  
après cette expérience vivifiante! Par contre, un grand merci  
à Claude-Alain pour sa parfaite organisation.*

\*\*\*\*\*

*Une nouveauté importante : la veille de notre Assemblée Générale 2002  
sera consacrée à une séance à l'intention des gestionnaires  
administratifs des patinoires et des Centres Sportifs.*

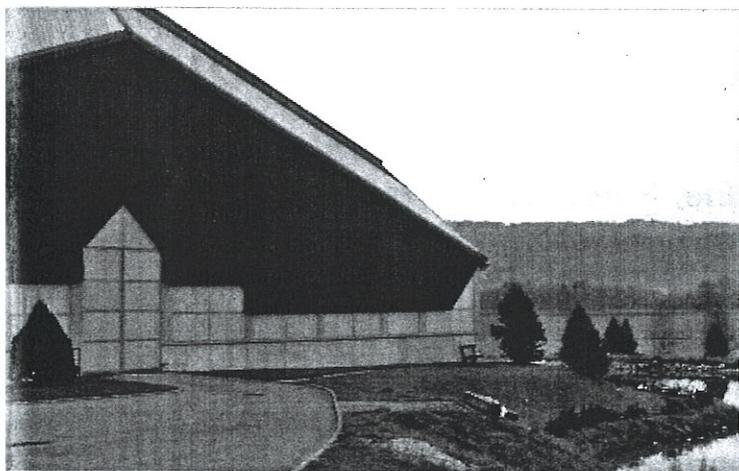
\*\*\*\*\*

## « POTINS - PATINS »

LES PONTs-DE-MARTEL

# L'Union sportive et ses fourmis: une équipe qui gagne

Depuis treize ans, l'Union sportive exploite la patinoire du Bugnon, et cela uniquement grâce au travail de bénévoles.



La patinoire: une infrastructure pour la jeunesse de la région. Photo JDR

Faire fonctionner durant six mois, de septembre à mars, une patinoire couverte dans une agglomération comme les Ponts-de-Martel est un tour de force. Réussi chaque année par les habitants de la localité et les amis du sport en général. Le fonctionnement de la patinoire est comme celui d'une entreprise. D'ailleurs, toutes les autres patinoires de Suisse ont leur exploitant professionnel, rémunéré par les deniers publics, puisqu'une patinoire est une infrastructure mise à la disposition de toute la population, comme l'est un terrain de football, une piscine, un chemin didactique, une bibliothèque, etc.

## UNE PARTICULARITÉ

Au Bugnon, c'est différent. Si la salle communale et les abris de protection civile sont la propriété de la commune, la patinoire appartient à l'association

Union sportive. Cette société a investi plus de 5,5 millions de francs en infrastructures sportive (patinoire, mais aussi bâtiment et éclairage du terrain de football).

L'entreprise Union sportive doit donc trouver chaque année plus de 260.000 francs pour couvrir la charge financière, l'exploitation et l'entretien de ses bâtiments.

## PARI TENU

Depuis treize ans, aucun salaire n'a jamais été versé aux 80 bénévoles qui se succèdent pour faire fonctionner l'ensemble. Le sourire sympathique de celles ou de ceux qui vous servent à la buvette, le professionnalisme des chefs de piste, les mains pâtissières qui préparent les succulents gâteaux à la crème ou aux noisettes, les responsables techniques, les bonnes âmes qui nettoient les vestiaires comme

les doigts verts qui entretiennent les terrains de football, sont tous bénévoles.

Cette somme gigantesque de «coups de pouce» au bon moment permet d'offrir de superbes installations à la jeunesse de la région. Grâce à cet engagement, plus de cinquante pour cent des dettes initiales sont aujourd'hui amorties. Ce qui est un résultat remarquable.

## NOUVEAU DÉFI

Aux Ponts-de-Martel, tous le monde sait que sans l'engagement de chacun, le pari ne serait pas possible. Chaque année, les responsables font appel aux parents, grands-parents, aux amis et sympathisants de près ou de loin de l'USP pour occuper un poste, une tâche, tenir la buvette ou participer à l'entretien. Cet appel est généralement entendu. Il faut rappeler que sans le travail des «fourmis» de l'USP (ainsi nommées), la jeunesse de la région comme la collectivité ponlière n'auraient tout simplement pas d'infrastructures sportives de qualité et de cette importance. Aussi, dernièrement, le comité a-t-il pris la décision de sensibiliser la population de la région, afin de susciter des vocations ou encore de renforcer l'équipe chargée de l'exploitation de la buvette. Durant 180 jours, la patinoire et la buvette sont ouvertes sept jours sur sept. Cette année, des bénévoles sont recherché(e)s pour tenir la

buvette. Soit l'après-midi ou en soirée, ou encore durant le week-end. Afin de soulager quelque peu certaines fourmis et d'assurer un primordial renouvellement des forces.

Comme le rappelle volontiers le comité, le bénévolat joue un rôle social essentiel dans le maintien du tissu convivial de la région. A la grande époque de l'individualisme, la participation au bien commun prouve par l'acte que la solidarité n'est pas un vain mot.

C'est avec cette idée que les responsables lancent leur appel.

JDR

*Pour participer au pari de l'Union sportive, prenez contact avec:*

*Mlle Sylvie Leuenberger,  
tél. 032/968.08.22 ou  
M. Eric Jean-Mairet  
tél. 032/937.14.75*

SEANCE « A.P.A.R. & T. »

*Neuchâtel - mercredi 28 novembre 2001*

Présents :

SAIGNELEGIER	FEUZ Jean-René
LEYSIN	GERBER Jean-Marc
LEYSIN	CACLARD Alain
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
ESPACE GRUYERE / Bulle	BOTH Dominique
LA CHAUX-DE-FONDS	PILLER Daniel
MARTIGNY	GAY-CROISIER Alain
MONTHÉY	SCHUPBACH Jean-René
AJOIE / PORRENTROY	AUBRY Marcel
MOUTIER	JOBIN Maxime
MOUTIER	SCHNEGG Olivier
MEYRIN	DUPERRIER Robert
MEYRIN	GRUTER Eric
THONEX	EHINGER Jean-Pierre
THONEX	RIEDO Théodore
PONTS-DE-MARTEL	JEAN-MAIRET Eric
CHAMPERY	PERRIN Jacky
LE LOCLE	BLASER André
NEUCHATEL	HENRIOUD Claude-Alain
GENEVE	MULLER Jacques
ST-IMIER	HINNI Cédric
FRIBOURG	BUCHMANN Christian
LE SENTIER	LOCCA Renald
LE SENTIER	WASER Thomas
PRILLY-MALLEY	BRIAND Roland
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre
YVERDON	AGOLINO Marco

Excusés :

Delémont  
Fleurier  
Nendaz  
Lausanne  
Sion  
Lancy  
Morges  
Charmey

## **Ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté avec proposition de laisser le point « divers » ouvert.

### **1. Annuaire A.P.A.R. & T.**

De nombreux changements sont intervenus dans plusieurs patinoires romandes. Claude-Alain Henrioud prépare une version réactualisée pour chaque patinoire, pour janvier 2002. Actuellement, il attend les modifications et l'information complète de la part des patinoires concernées.

La correspondance doit être transmise directement à Neuchâtel, à l'adresse suivante :

Patinoires du Littoral  
Claude-Alain Henrioud  
4, Quai Robert-Comtesse  
2000 Neuchâtel

Echéancier : 15 janvier 2002

Les patinoires qui souhaitent recevoir un exemplaire de l'annuaire font directement la demande à Neuchâtel.

### **2. Identité romande**

Cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations sportives de l'A.P.A.R. & T. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers).

Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux à la caisse !

Claude-Alain Henrioud fera parvenir les nouvelles cartes dès que les informations pour l'Annuaire seront complétées, soit au début de l'année 2002.

### **3. L.S.H.G. - Convention 2001-2002**

Pierre Gueissaz rappelle que la nouvelle convention 2001-2002 est en cours de signature entre les représentants de la Ligue Régionale Amateur de Hockey de la Suisse Romande, incluant les arbitres et l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises.

Les patinoires doivent afficher la convention dans les vestiaires des équipes et des arbitres. La convention précise la durée de l'échauffement, ainsi que le passage des surfaceuses.

L'A.P.A.R. & T. mettra sur pied une rencontre d'évaluation de la saison 2001-2002 avec la L.S.H.G. au printemps 2002.

Points à évoquer lors de la séance d'évaluation :

- Durée des matches pour chaque catégorie de jeu.  
Conséquences en cas d'arrêt du match avant la « fin » officielle du match.
- Retrait d'équipes alors que le championnat a déjà débuté.  
Impossibilité de relouer la glace pour la patinoire qui est pénalisée par ce retrait.
- Pénaliser et punir les équipes qui se retirent du championnat.
- Avancer la date de réception des calendriers L.S.H.G.
- Communiquer à la L.S.H.G. des dates réservées, en saison, pour l'organisation de manifestations hors glace (inversion dates calendrier) au plus tard au mois de mai 2002.
- Dates réservées « Play-off » - problème de location de la patinoire.
- Prévoir une grille équilibrée de répartition des matches pour la seconde partie du championnat.
- L.S.H.G. doit informer les patinoires des actions envisagées en cours de saison.

#### **4. Pati-Info, décembre 2001**

L'échéancier pour recevoir les articles ou nouvelles des régions est fixé au 15 décembre 2001. Les patinoires intéressées par la parution d'articles « régionaux » peuvent nous communiquer l'information. Donnez-nous de vos nouvelles, racontez-nous ce qui se passe dans votre région ???

#### **5. Cours de Maîtres de glace – Espace Gruyère / Bulle 2002**

Le cours de Maîtres de glace se déroulera à Bulle les 24 et 25 avril 2002. Le programme complet sera envoyé au mois de janvier 2002.

Réservez immédiatement les dates et inscrivez-vous dès réception de l'annonce du cours.

#### **6. Assemblée Générale A.P.A.R. & T. 2002**

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu à Thônex, le mercredi 22 mai 2002. Des informations détaillées vous parviendront ultérieurement.

Sortez vos agendas et réservez la date !

#### **7. Cotisations A.P.A.R. & T. 2002**

Les cotisations restent inchangées pour l'an 2002 : Fr. 150.-- par année, par patinoire.

La deuxième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 100.-- (nouveau).

La troisième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 50.-- (nouveau).

### **DATES IMPORTANTES 2002**

***Mercredi 24 avril***  
***Jeudi 25 avril***

Cours de Maîtres de Glace  
à Espace Gruyère à Bulle

## 8. S.P.A.S. – A.P.A.R. & T.

Le président de la S.P.A.S., Daniel Piller, passe rapidement en revue les points suivants :

- Séance avec les représentants de la L.S.H.G. le 24.08.1999 à Kloten pour régler les problèmes de calendrier et de relations entre la S.P.A.S. et la L.H.S.
- Séance avec les représentants de la L.S.H.G. du 10.11.1999 à Kloten concernant l'installation de caméras derrière les buts.
- Séance du comité central du 05.09.2000 à Zurich.
- Lettre du 05.10.2000 à la L.S.H.G. concernant le nettoyage de la glace entre les tiers.
- Relations entre les deux sections romande et alémanique.
- Information par la L.S.H.G. concernant la décision de cesser la collaboration avec IMG (sponsoring), les mesures de sécurité dans les patinoires ainsi que les nouveaux règlements.
- Commission fédérale travaille sur un projet de « patinoire modèle ».

Selon Jacques Müller, les relations entre les patinoires et la L.S.H.G. sont difficiles. Il présente le cas des Vernets où des tribunes « public » contrôlées et agréées par un ingénieur civil ont, malgré ce constat, été refusées par la L.S.H.G. Des travaux importants et onéreux ont été exécutés, aux frais de la patinoire. Toutes les négociations avec la L.S.H.G. ont échouées. La L.S.H.G. impose des modifications sans se soucier du propriétaire de l'installation.

Daniel Piller s'étonne car les modifications exigées par la L.S.H.G. « bénéficient » d'un délai de 12 à 18 mois.

Ce point sera repris lors de la rencontre d'évaluation avec la L.S.H.G. au printemps 2002.

## **9. Agenda Sport / Agenda Win**

Actuellement, ce programme est appliqué concrètement dans plusieurs patinoires. La phase de la facturation intégrée doit être concrétisée au début 2002.

Les patinoires intéressées au programme ou qui souhaitent une démonstration pratique sont priées de prendre contact avec le Comité.

## **10. Internet et site A.P.A.R. & T.**

Jean-Marc Gerber remercie toutes les patinoires qui ont retourné le questionnaire concernant la création d'un site A.P.A.R. & T. L'intérêt semble évident, le problème est bien sûr financier.

La solution idéale serait que l'A.P.A.R. & T. crée et paie le site. Des liens pourraient être établis ensuite avec chaque patinoire intéressée.

Jean-Marc Gerber et le Comité vont analyser ce dossier et proposer des solutions pour le printemps 2002.

A part l'aspect financier du site, la mise à jour permanente est indispensable.

Olivier Schnegg de Moutier se propose afin de garantir la mise à jour du futur site A.P.A.R. & T.

Un grand merci à Olivier pour son engagement apprécié et sa compétence « informatique ».

## **11. « Mérite François Chevillat »**

Le « Mérite François Chevillat » a été créé le 1er janvier 1996 afin de perpétuer cet esprit dynamique, créatif et novateur.

**Eligibilité :** Une personne ou un groupe de personnes ayant contribué

- à l'avancement de la profession au niveau technique
- à l'avancement de la reconnaissance de la profession de maîtres de glace
- en proposant toute innovation technique ou administrative susceptible de faciliter la gestion des installations

**Prix :** Une œuvre d'art intitulée « Mérite François Chevillat ».

**Jury :** Comité de Direction A.P.A.R. & T.  
Celui-ci se garde le droit de ne pas décerner le « Mérite François Chevillat » si la qualité des dossiers est jugée insatisfaisante.

**Date limite :** 31 mars 2002  
pour remise des dossiers de candidatures.

**Informations :** Pierre Gueissaz

## **12. Constitution du Comité A.P.A.R. & T.**

Suite à la démission de Gino Croci et de Jean-Marc Gerber, deux postes sont vacants au sein du Comité de l'A.P.A.R. & T.

Les collègues intéressés et motivés sont les bienvenus. La survie de notre Association dépend aussi de votre implication !

### 13. Tour de table

- Espace Gruyère / Bulle

Ouverture le 13 octobre 2001.  
Clubs de hockey en 3<sup>ème</sup> ligue avec des chances de promotion.  
Pas de problème technique à signaler.  
170 manifestations organisées durant l'année.

- Leysin

Présentation du nouveau directeur : Alain Caclard.  
Débute dans l'exploitation de la patinoire.  
Baisse de la demande de glace de la part des clubs.  
Plus d'heures pour le public.  
Economie d'énergie très significative (1'000 heures / compresseur).  
Trop de soleil à Leysin !

- Le Locle

Patinoire en plein air.  
Travaux techniques terminés.  
Etude pour le portillon d'entrée (problème accès).  
Patinoire et buvette – contrôle ?

- La Chaux-de-Fonds

Rien de spécial à signaler.  
Ouverture 4 juillet – Fermeture 28 avril.  
Pas de problèmes techniques.  
Compresseur date de 1954.  
Offre pour une analyse complète des installations techniques  
(Fr. 10'000.--).

- Tramelan

Ouverture retardée au 13 septembre (décision politique).  
Rien de spécial à signaler.

- Ponts-de-Martel

Installations fonctionnent bien.  
Remercie les patinoires qui ont donné suite à son courrier.  
Compresseur inusable.

Economie de l'énergie grâce à la réfection de la glace  
avec de l'eau froide.

Souhaite éviter la concurrence entre patinoires afin d'offrir de meilleures conditions aux clubs de hockey.

La patinoire de Bellinzone a été sensibilisée aux avantages de devenir membre de l'A.P.A.R. & T.

- Monthey

Ouverture 1<sup>er</sup> septembre.  
Rien à signaler.

Pompe à ammoniac fait le bonheur des patinoires de Tramelan et Nendaz.

- Thônex

Ouverture aux clubs	17 septembre
Ouverture au public	22 septembre

Calendrier de hockey, organisation satisfaisante, régularité parfaite des matches durant le week-end.

Public peu nombreux en début de saison.  
Problématique occupation de la patinoire en été ?

- Moutier

Economie d'énergie grâce à la réfection de la glace à l'eau froide.

Pas de problème technique à signaler.

- Meyrin

Rien à signaler.  
Nouveau panneau de chronométrage.

- Champéry

Tout est en ordre au niveau technique.  
Attente décision politique pour investissements futurs, vestiaires, etc.

- Martigny

Ouverture 4 juillet pour un camp de patinage artistique.

Recettes : Fr. 12'000.--.

Surfaceuse remise à neuf : Fr. 40'000.--.

Politique ville, gratuit public, écoles, clubs.

Travaux prévus : vestiaires, restaurant.

- Porrentruy

Ouverture début août - Fermeture 31 mars.

Projet rénovation totale de la patinoire : Coût : 6'000'000.--.

Attente votations populaires 2002.

- Saignelégier

Travaux ventilation.

Toiture à renforcer.

Mise en conformité des installations (O.P.A.M.).

Tableaux électriques + Rolba.

Equipes de hockey : pas de problème.

Public en baisse.

Comment animer le patinage public ?

- Fribourg

Ouverture 21 juillet.

Publicité sur la glace à refaire... à 3 occasions !

Support publicitaire contenant de l'antigel.

- St-Imier

Nouveau chef de glace.

Saison 13 septembre – 24 mars.

Problème avec eau glucolée.

Nouvelle Rolba (13 ans mais révisée à neuf).

- Yverdon

1 année d'expérience à la patinoire.

Saison début septembre – fin mars.

Utilisation de la patinoire par Expo 02.

Nouveau tableau de chronométrage.

Projet de rénovation de la salle des machines.

- Genève

Problème de fuite d'huile sur la surfaceuse WM.  
Commande d'une étude acoustique pour la patinoire intérieure.

Problèmes techniques et financiers multiples pour le remplacement des publicités dans la glace.

- Neuchâtel

Nouvelle halle terminée – Utilisation des vestiaires début novembre.

Piste principale louée à Expo 02 du 15 avril au 31 octobre 2002 (Events).

Nouvelle halle louée à Expo 02 du 15 avril au 31 août 2002 pour la tenue de congrès.

- Lausanne-Malley

Recherche économie énergie.  
Investissements par rapport aux économies ?  
Discussion et expériences avec les Entreprises concernées.  
O.P.A.M. – Mise en conformité des installations.  
Sécurité ammoniac.  
Travaux : 8 semaines été 2002 – Coût : Fr. 300'000.--.

## Divers

Merci à Claude-Alain Henrioud pour son accueil, l'organisation de la journée, ainsi que la visite de l'Arteplage de Neuchâtel (Expo 02) et de sa nouvelle patinoire.

Jean-Marc Gerber et Renald Locca remercient l'A.P.A.R. & T. pour les nombreuses années passées ensemble à travailler et réfléchir sur l'amélioration des installations et la formation du personnel technique et administratif.

Nous leur souhaitons bonne chance et plein succès pour les nouveaux défis à relever.

Séance levée à 11 h.30

Lausanne - Malley, décembre 2001

Le rapporteur : Pierre Gueissaz



**Association Patinoires  
Artificielles Romandes  
et Tessinoises**

## CONVENTION

pour l'organisation des matches de hockey sur glace des catégories  
Seniors et Espoirs

1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ligue, Dames

Juniors, Novices, Minis, Moskito, Piccolo, Bambini

\* \* \* \* \*

entre les soussignés :

1. Ligue Régionale Amateur de Hockey de Suisse Romande, représentée ci-après par :

M. Jean-Marie VIACCOZ, président,  
M. Claude BERNARD, vice-président et président de la commission des juniors (COJU),  
M. Roland AMSTUTZ, président de la commission des arbitres (CA),  
3961 Mission / Ayer

désignée par "la Ligue" d'une part, et

2. Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, représentée ci-après par :

M. Pierre GUEISSAZ, président  
M. Claude-Alain HENRIOUD; secrétaire  
Centre Intercommunal de Glace de Malley SA,  
14, rue du Viaduc, 1008 Prilly

désignée par "Les Patinoires" d'autre part.

\* \* \* \* \*

Il est convenu ce qui suit :

1. Les temps d'échauffement et de passage des surfaceuses pour les catégories Seniors et Espoirs sont réglementés par les tableaux annexés à la présente convention.
2. La durée maximum des matches des équipes Novices B, Minis et Moskito est de 2h15.  
Le décompte des 2h15 débute dès que la glace est mise à disposition des joueurs par l'exploitation.  
L'échauffement avant le match est de 5 minutes et fait partie intégrante des 2h15 à disposition.  
Le passage de la surfaceuse est effectué au premier tiers-temps. Au deuxième tiers-temps, la pose est de 5 minutes, sans retour aux vestiaires.  
La décision d'arrêter le match après 2h15 est de la compétence des arbitres. Le chronométrateur officiel les informe lors d'un arrêt de jeu, 5 minutes avant le terme du temps imparti. La fin définitive du match est signalée par le chronométrateur officiel dès que les 2h15 sont écoulées, lors du prochain arrêt de jeu.
3. La Ligue autorise les patinoires à planifier le début de matches en semaine jusqu'à 21h15, pour toutes les catégories de jeu.
4. La Ligue accepte que les patinoires fixent des matches Espoirs le mercredi dès 17h00. Dans ce cas, des séances d'entraînement pourront être supprimées aux clubs locataires.
5. Exceptionnellement, lorsque le service d'exploitation de la patinoire le demande, le passage de la surfaceuse peut être effectué au 2<sup>ème</sup> tiers-temps en lieu et place du 1<sup>er</sup> tiers-temps.

Pour tous les cas non prévus dans la présente convention, seul le règlement de la Ligue Amateur de Hockey est applicable.

Sans dénonciation de part et d'autre, cette convention est reconduite automatiquement.

Pour accord, Prilly, le 5 novembre 2001

Ligue Régionale Amateur  
de Hockey de Suisse Romande

Jean-Marie VIACCOZ, Président

Claude BERNARD, COJU

Roland AMSTUTZ, CA

Association des Patinoires  
Artificielles Romandes  
et Tessinoises

Pierre GUEISSAZ, Président

Claude-Alain HENRIOUD, secrétaire

# Temps réglementaires pour les matches de championnat

Catégories de jeu	Passages de la surfaceuse					Temps à disposition				
	Avant l'échauffement	Après l'échauffement	1 <sup>er</sup> tiers-temps	2 <sup>ème</sup> tiers-temps	Echauffement	Avant le début du match	Périodes de jeu	Pauses 1 <sup>ère</sup>	Pauses 2 <sup>ème</sup>	Durée totale du match (env.)
NLA / NLB	✓	✓	✓	✓	20	60	3 x 20	15	15	3h15
1 <sup>ère</sup> Ligue	✓	✓	✓	✓	20	50	3 x 20	15	15	3h00
2 <sup>ème</sup> Ligue	✓	✓	✓	✓	15	45	3 x 20	15	15	2h50
3 <sup>ème</sup> / 4 <sup>ème</sup> Ligue	✓	0	✓	0	15	30	3 x 20	15	15	2h45
Dames / Seniors	✓	0	✓	0	15	30	3 x 20	15	5	2h45
Jun. Elite	✓	✓	✓	✓	20	50	3 x 20	15	15	3h00
Jun. Top / A	✓	0	✓	✓	15	30	3 x 20	15	15	2h45
Jun. B	✓	0	✓	0	15	30	3 x 20	15	5	2h45
Nov. Elite	✓	✓	✓	✓	15	45	3 x 20	15	15	3h00
Nov. Top / A	✓	0	✓	✓	15	30	3 x 20	15	15	2h45
Nov. B	✓	0	✓	0	5	20	3 x 20	15	5	2h15 max.
Mini Top / A / B	✓	0	✓	0	5	20	3 x 20	15	5	2h15 max.
Mosk.Top / A / B	✓	0	✓	0	5	20	3 x 20	15	5	2h15 max.
Piccolo	✓	0	0	0	5	20	(3x12) x 3	5	5	2h30 max.
Bambini	✓	0	0	0	5	20	(3x12) x 3	5	5	2h30 max.



# Gestion des réservations

**AgendaWIN** \*\*\* est le système de gestion et d'information destiné aux Etablissements et Organisations actifs dans un ou plusieurs des secteurs :



Camping



Communes



Conférences Séminaires



Enseignement Formation



Expositions Congrès



Golf



Hôtellerie



Offices du Tourisme



Patinoires



Pysiothérapie Thermalisme



Piscines



Sports et loisirs

et confrontés aux problèmes de la gestion des réservations des ressources et prestations mises à disposition de tiers

**AMÉLIOREZ VOS CONTACTS CLIENTÈLE**

et

**LA GESTION DE VOS RESSOURCES**

### CONTACTS CLIENTÈLE

- informer sur les caractéristiques des ressources
- renseigner instantanément sur les disponibilités des ressources,
- identifier rapidement vos correspondants et leur fonction pour
- informer de tous changements et nouveautés,
- envoyer rapidement les confirmations,
- diffuser les mailings promotionnels ou infos générales.

### GESTION RESSOURCES

- consulter aisément occupations et disponibilités des ressources,
- sélectionner les disponibilités par activité, ressource et centre,
- enregistrer en temps réel les nouvelles réservations,
- automatiser les réservations périodiques,
- imprimer les plans hebdomadaires de réservation pour affichage et diffusion aux services concernés,
- imprimer les informations complètes relatives à une réservation,
- enregistrer immédiatement les modifications de réservation,
- diffuser aux services les modifications de dernière heure,



Informations au  
024 425 53 86

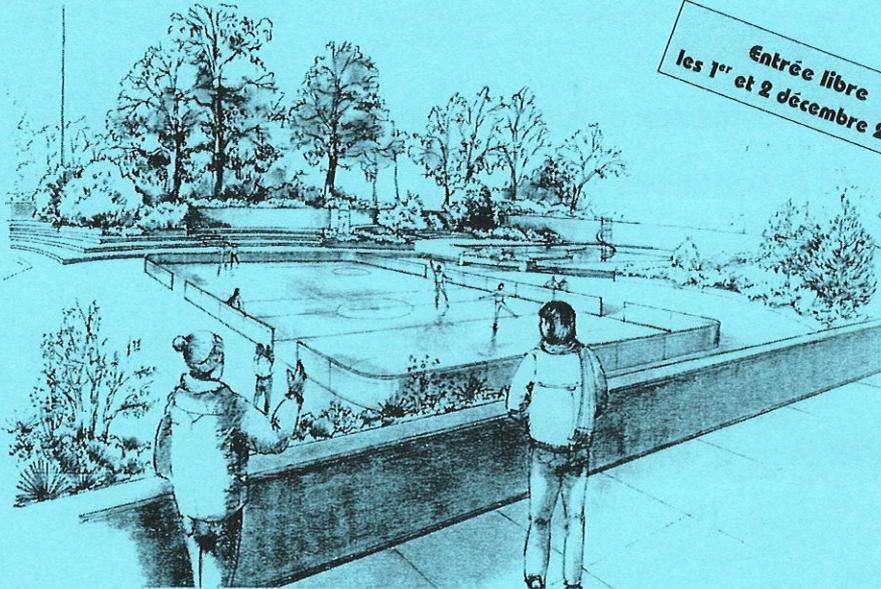


VILLE DE LANCY

# Bienvenue à la patinoire de Lancy

dès le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2001

Entrée libre  
les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2001



**PUBLIC** Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 12 h.00 à 18 h.00  
Mercredi - Samedi - Dimanche de 10 h.00 à 18 h.00

**ÉCOLES et groupements** (sur réservation)  
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 10 h.00 à 18 h.00

La patinoire sera fermée  
les 24, 25 et 31 décembre 2001 et 1<sup>er</sup> janvier 2002.

<b>TARIFS</b>	<i>Adultes (18 ans révolus)</i>	<i>Enfants (de 5 à 17 ans)</i>
1 entrée	Fr. 3.-	Fr. 1.-
10 entrées	Fr. 25.-	Fr. 8.-
Location de patins	Fr. 2.-	Fr. 1.-

Centre sportif de Lancy: 30, av. Eugène-Lance - 1212 Grand-Lancy - Tél. 794 22 11 - Fax 794 19 20

Ville de Lancy / Service des Sports  
[www.lancy.ch](http://www.lancy.ch)

Bus: 4, 14, 18, 43 / Tram: 13

Le Conseiller administratif  
délégué aux sports  
Pascal CHOBASZ

## « PATINS - POTINS »

\*\*\*\*\*

*Le père et le fils qui jouent ensemble dans la même équipe,  
voilà déjà un événement qui sort de l'ordinaire.  
Gino Croci, dans son article « Hommage à Joe Piller »,  
nous livre des anecdotes inédites et passionnantes.*

\*\*\*\*\*

*Holliday On Ice à Genève ne rime pas avec des vacances pour tous.  
Jacques Müller nous fait part de certains incidents et  
lorsque l'organisateur se frotte les mains...  
la patinoire trinque!*

\*\*\*\*\*

*Même si les relations entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R. & T. s'améliorent,  
il reste passablement de points à discuter. Une séance dite de  
« Bilan de saison » sera mise sur pied au printemps 2002.*

\*\*\*\*\*

*Le Pati-Info est à la recherche de sponsors. Si vous connaissez  
des Entreprises susceptibles d'être intéressées par le monde  
des patinoires, communiquez-nous rapidement les adresses  
ou entrez directement en contact avec eux.*

\*\*\*\*\*

*Les patinoires de Neuchâtel seront louées à Expo 02,  
alors qu'à Lausanne se dérouleront les Championnats  
d'Europe de Patinage Artistique du 14 au 20 janvier 2002.  
Et chez vous, dites-nous ce qui se passe...*

\*\*\*\*\*

*La patinoire de Moutier doit débours Fr. 7'500.-- pour  
une analyse du risque selon les normes de l'O.P.A.M.,  
afin d'obtenir l'accord du canton!  
A lire attentivement...*

\*\*\*\*\*

## « POTINS - PATINS »

# HOMMAGE A JOE PILLER

Né à Fribourg en 1931, Joe carrossier de métier était marié et à eu un fils Daniel, Chef de l'Office des Sports de la ville de la Chaux-de-Fonds, que l'on n'a pas besoin de présenter.

Père et fils ont eu longtemps leur destinée liée. En effet, ils ont tous les deux participé activement à la construction de la patinoire des Augustins à la Basse-Ville. Joe, vécu donc à Fribourg de 1931 à 1958, il fût à cette époque joueur et capitaine de la première équipe de Fribourg-Gottéron qui évoluait en 1<sup>ère</sup> série.

Joe s'en ira ensuite évoluer de 1958 à 1960 comme défenseur à Genève-Servette en LNB. Son fils Daniel la suivi en tant que junior. Dans le même temps, Joe fonctionnait comme employé de la patinoire.

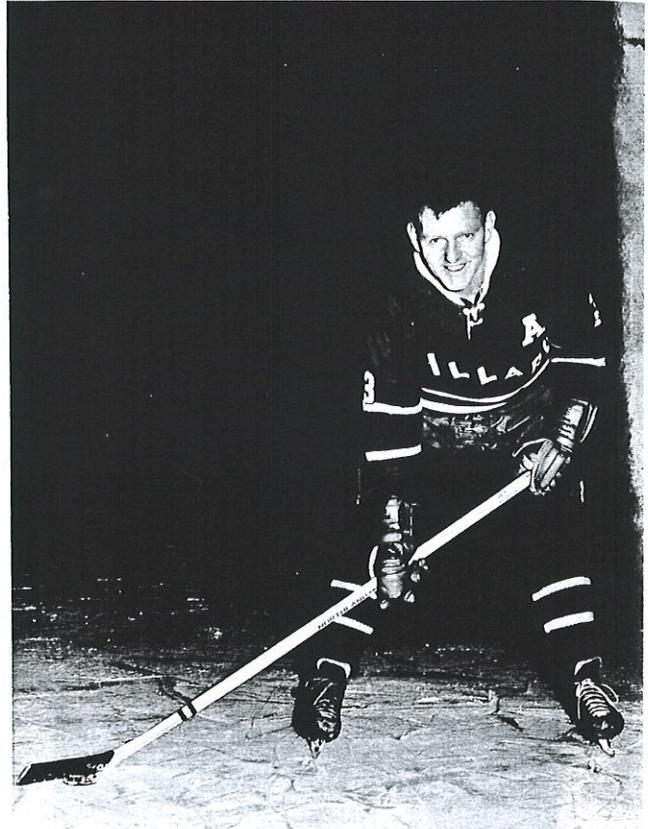
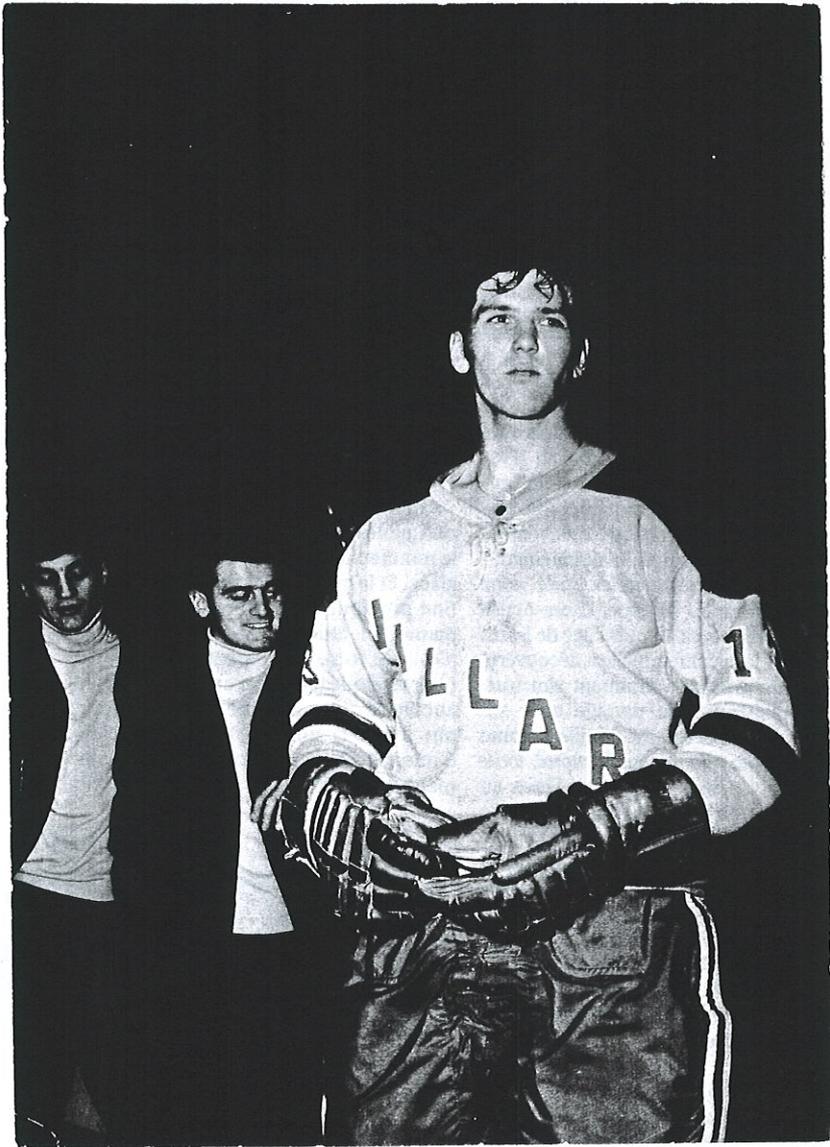
En 1960, Joe et Daniel s'exilèrent à Villars où ils participèrent à la construction de la patinoire entièrement financée par la fameuse Madame Potin. Joe, exerça la fonction de Chef de piste, en même temps, il joua au côté de son fils dans cette fameuse équipe de Villars sous la férule de notre bien connu Gaston Pelletier. Cette équipe connu ses jours de gloire puisque de la 1<sup>ère</sup> ligue, elle mit que trois ans pour arriver en LNA avec 2 titres de Champion Suisse (1963 et 1964). Ils évoluèrent aux côté des prestigieux Rigolet, Friedrich, Chappot, Bernasconi Luissier, Berra etc...

En 1969, Joe reprit jusqu'en 1975 le restaurant du Relais et de 1976 en 2000 il tenait le restaurant de la Gare.

Il prit enfin une retraite bien méritée dont malheureusement, il ne profita guère puisque il s'en alla soudainement après une courte maladie, le 4 novembre 2001.

**Anecdote:** A cette époque, en tant que joueur, Joe n'allait pas aux vestiaires, mais mettait ses protèges-patins et passait la Rolba et ceci en LNA. (les temps ont bien changé)

Propos recueillis par Gino Croci



La glace est leur élément, les patins leur outil de travail et la synchro leur passion. Un sport tout neuf, à découvrir avec les Néréïdes, l'équipe pionnière en Suisse romande.

# Les Néréïdes, une pour toutes,



Deux répétitions par semaine sur la glace et un entraînement hebdomadaire de condition physique.

Il y a chez ces jeunes filles quelque chose qui frappe d'emblée: une joie de vivre hors du commun, une envie d'aller plus loin, de faire toujours mieux. Le sourire aux lèvres malgré le froid sibérien qui sévit ce soir-là à la patinoire découverte de Meyrin/GE, leur fief, elles vont et viennent, à la recherche de la perfection. Et pour ce faire, cent fois elles remettent l'ouvrage sur le métier. Programme court (un peu plus de deux minutes), programme long (quatre minutes trente). Chaque geste, chaque mouvement est discuté, revu et corrigé. Inlassablement.

«Travailler, encore travailler, voilà notre secret.» Capitaine de l'équipe, Laure-Agnès Pécoud, 23 ans, patine depuis l'âge de 5 ans. Aujourd'hui, la synchro qu'elle a découverte il y a quatre ans, c'est vraiment son truc. Un vrai plaisir qu'elle partage avec ses amies du club, sa deuxième famille, comme elle dit. «Si une fille n'a pas le moral, toute l'équipe est là pour la porter.» Elève au Conservatoire de Genève où elle étudie le piano, elle déteste se mettre en avant. Du moins dans le sport qu'elle pratique. «C'est une discipline collective où l'individualisme n'a vraiment pas sa place. Entre nous, il y a une grande tolérance additionnée d'une complicité sans faille.» Et ce n'est pas Roberto Moschella, entraîneur, ni Alain-Daniel Hostache, entraîneur venant de Lyon, qui la contrediront.

## Beau palmarès

Constituée d'une vingtaine de patineuses, âgées de 17 à 27 ans, l'équipe fait partie du cadre national suisse depuis 1997. Avec des résultats à faire pâlir d'envie le

commun des mortels: troisième à la Coupe de Londres 2001, troisième à la Coupe de *synchronized skating* d'Huttwil 2000, médaillée de bronze aux Championnats suisses 2000 et 2001, dixième à la Coupe internationale du Danemark 1999 et douzième à la Coupe internationale de Rouen 2001. Pas mal pour un début. Et plutôt motivant pour la suite. «Parce qu'on est quand même aussi là pour les résultats!»

Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, rien ne les arrête. Deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi, elles sont sur la glace. Et le mardi, elles parfont leur condition physique. Trois soirs loin de chez soi quand on étudie ou qu'on travaille, ce n'est pas toujours évident, même si c'est pour quelque chose qu'on aime. Pourtant, aucune d'entre elles ne se plaint, toutes ont les yeux qui pétillent à l'évocation d'une figure réussie ou d'un enchaînement impeccable sur une musique choi-





# toutes pour une

sie avec soin. Lorsqu'on leur parle de chutes, elles répondent qu'elles craignent surtout celles en cascade mais qu'elles n'en font pas une maladie si cela arrive. Eh oui, dans ce club, l'erreur aussi est partagée et... très vite oubliée. Sans rancœur quoi qu'il arrive, voilà le credo de ces dames qui n'ont qu'un désir, celui de dépasser leurs limites pour arriver, si possible, à battre leurs rivales.

## En démonstration aux JO

Soutenue par Jeunesse et Sport, la synchro, qui nous vient tout droit du Canada, sera pour la première fois en démonstration aux Jeux olympiques d'hiver, en 2006. Une aubaine pour les patineuses du bout du lac aujourd'hui à la recherche de sponsors. Le fait de figurer parmi les meilleures augmente les frais généraux du club. Voyages, déplacements, costumes... pour payer tout cela, le bénévolat assuré jus-

## A savoir

Pour faire de la synchro (pas avant 10-12 ans), la maîtrise du patinage est bien sûr souhaitée. Posséder un bon esprit d'équipe, être souple et précis, avoir une bonne oreille musicale et retenir facilement une chorégraphie sont d'autres atouts indéniables mais pas forcément indispensables. Intéressé? Le club de Meyrin accueille des nouveaux membres, filles ou garçons.

Renseignements: tél. (076) 381 95 00.  
André Reiss, président. [www.nereides-cp-meyrin.org](http://www.nereides-cp-meyrin.org)

qu'ici surtout par les parents ne suffit plus. Ni les 175 francs par mois que paient les jeunes filles. Désormais, pour avancer dans la hiérarchie du Cadre national suisse, il faudrait trouver un ou, mieux, quelques généreux donateurs. «La survie de l'équipe au niveau actuel est à ce prix», constate André Reiss, président du club.

Une musique rythmée retentit (celle de James Bond en l'occurrence) et le groupe redémarre l'entraînement. Inutile de se parler ou de se faire des signes, un regard suffit pour se comprendre. La complicité est immense et la concentration intense. Cercles, blocs, lignes, roues, intersections ou encore étoiles, ces figures de base sont exécutées avec la grâce, la fantaisie et... le bonheur évident d'être là, ensemble. Un beau moment d'amitié qu'il serait dommage de devoir interrompre faute d'argent.

Monique Stidel



PHOTOS: MYRIAM RAMEL

## Ou quand Murphy sévit lors d'Holiday On Ice...

Un ennui n'arrive jamais seul et lorsque plusieurs possibilités existent afin que les choses tournent mal, il faut s'attendre à ce qu'elles s'additionnent.....

Comme chaque année nous recevons le spectacle sur glace "Holiday On Ice". Cette année, grande première, le nouveau spectacle conçu dans les studios de la troupe en Hollande, inaugure sa tournée mondiale à Genève. Tout le monde est un peu tendu, la télévision Suisse Romande débarque durant 4 jours avec sa grosse artillerie pour nous présenter la nouveauté durant les Fêtes de fin d'année.

Pas question de se louper, donc comme à l'accoutumée, même mieux, nous commençons à préparer la piste le dimanche soir, car l'équipe technique d'Holiday arrive lundi à 7 h. et dès mardi les répétitions commencent. La vision des traçages de hockey, comme celle des publicités n'est pas acceptable ni pour le public, encore moins pour la télévision. Donc nous nous apprêtons à blanchir la surface d'exhibition avec de la chaux diluée dans de l'eau, et répandue sur la glace par un tonneau à roulettes et une rampe de diffusion perforée. ( C'est encore le meilleur système que nous avons trouvé. Simple, fiable, rapide et bon marché, il remplit son rôle et nous évite de salir donc de nettoyer la surfaceuse.

### **Premier acte de la tragédie :**

Dimanche soir 18 heure, nous ouvrons le premier sac de chaux et oh, surprise, la poudre qui devrait être blanche, est beige ! Chaux fusée ayant pris de l'humidité ? Il est vrai que nous avons les sacs en stock depuis déjà quelques temps, mais ils nous paraissaient avoir été entreposé avec précaution. On fait tout de même un essai sur la piste, pour se convaincre qu'il est absolument impensable de faire évoluer ces superbes « libellules » sur une mare à canard !

Tant pis, pas le temps de savoir le comment du pourquoi, il nous faut d'urgence trouver une solution. Par bonheur en fouillant les ateliers, on déniché 8 bidons de dispersion acrylique blanche. Notre peintre prévoyant un travail dès lundi avait comme un écureuil, ses réserves.... Mais ce n'était sans compter la ruse que peut développer un glacier, aculé par la nécessité, à l'audace du voleur !

Sans délai introduite en dilution dans notre tonneau des Danaïdes, cette belle mixture providentielle recouvrait déjà la glace de son immaculé manteau.

### **Deuxième acte :**

Nous « montons » la glace sur le blanc, au jet, sans chercher à trop figoler, compte tenu du chantier qui va se dérouler sur cette piste lors du montage des décors, des tribunes additionnelles et des grills lumineux et de sonorisation.

Dès mardi matin, l'on peut surfacer la glace avec la machine. Le résultat ne se fait pas attendre. L'eau ne se répartit pas uniformément sur la glace rabotée, mais fait des flaques. Tout comme sur une surface grasse ou une carrosserie de voiture fraîchement polishée, l'eau glisse, s'épaissit par un phénomène de modification de tension superficielle.

Nous rabotons à sec, essayons de faire la glace à l'eau froide, à l'eau chaude, mais le résultat reste très insatisfaisant.

Nous prenons immédiatement contact avec le fournisseur de la peinture et le questionnons sur la composition chimique de la peinture. Réponse : il s'agit bien d'une dispersion acrylique complètement soluble à l'eau ! Y-a-t'il un solvant quelconque dedans ? Oui, en quantité négligeable un peu de glycol. Ce produit utilisé pur ou mélangé à de l'eau, est fréquemment utilisé comme anti-gel dans les voitures ou dans les installations de chauffage. Il est donc effectivement très soluble dans l'eau.

Le seul moyen chimique de s'en sortir est de rajouter un dissolvant, donc par exemple un produit de vaisselle, tout simplement.

### **Troisième acte :**

Avec un mélange de 1% d'eau et de dissolvant, nous mouillons la glace à la boille à sulfater. Puis nous lavons plusieurs fois la glace à la surfaceuse. Résultat, juste avant le spectacle de mercredi soir, nous nous retrouvons avec une glace en « champ de patates » recouvertes de bulles de savon gelées !

Nous sauvons in extremis la représentation grâce à un ultime et profond rabotage, qui nous rabaisse la glace à la limite de la couche de peinture. S'il arrive à la peinture le patineur peut se bloquer et chuter. Heureusement nous avons à faire à de grands professionnels qui sauraient évoluer sur à peu près n'importe quelle surface. Mais notre conscience professionnelle n'est vraiment pas satisfaite, et la télévision se plaint de ne pas retrouver les mêmes effets de brillance de la glace que d'habitude... Bien évidemment puisque afin de freiner la catastrophe, nous avons raboté à sec sans apport d'eau !

Heureusement les directeurs de production et techniques d'Holiday On Ice, voyant notre désarroi et notre volonté de rechercher une solution, sont très compréhensifs.

### **Quatrième et dernier acte :**

Après le spectacle, nous passons la nuit entière à laver la glace avec différents taux de dilution de dissolvant. Nous rabotons plusieurs fois. Nous inondons la piste et sur le coup des cinq heures du matin, exténués, nous croyons toucher au but. La piste semble redevenu correcte. Son aspect est bien meilleur. Je réveille des collègues et leur demande de prendre la relève, pour finir de raboter une dernière fois après que la glace aura fini de sécher.

Nous rentrons nous coucher, mais à six heures déjà mon chef de glace me réveille pour me dire que le phénomène s'est à nouveau produit lors du surfaçage !!

Brève discussion entre nous, compte à rebours, car il faut que l'on soit prêt pour le spectacle de 14 h. et avant il faut laisser le temps aux techniciens de remettre en état et de régler le grill lumières. Seule décision possible, on rabote toute la glace polluée jusqu'à la couche saine, soit le niveau des publicités de hockey, et on refait entièrement la glace. Cette fois nous achetons de la chaux blanche ( car on apprend qu'il existe de la chaux teintée, et que c'est évidemment celle que l'on nous avait livrée à notre insu... )

Travail acharné non-stop, et à 13h 30 nous pouvons mettre à disposition une glace enfin digne de ce nom. Ereintés mais oh combien soulagés ! Le public des deux représentations de mercredi ne s'est aperçu de rien, et c'est ce qui compte.

Le spectacle peut continuer !

### **Conclusion :**

Ce phénomène n'est pas entièrement expliqué chimiquement à ce jour. Y-a t'il eu une part trop importante de solvant dans la peinture ? Restait-il des résidus gras dans le tonneau d'aspersion ? Nous ne le savons pas. Mais force est de constater que le seul bon réflexe dans un cas de ce genre est d'enlever immédiatement la glace souillée et de refaire une nouvelle couche propre. Sans conteste, c'est la seule solution fiable et la plus rapide.

Car à plusieurs moments nous avons cru toucher la solution, et comme par un phénomène de dégazage, quelques dizaine de minutes plus tard, le problème refaisait surface.

Il y a environ quatre ans, nous avons déjà connu un phénomène identique lors de la mise en glace estivale. Des travaux de revêtement de sols caoutchoutés, en granulés agglomérés et résine, avaient dégagé des vapeurs de solvants. Ces gaz plus lourds que l'air étaient descendus des gradins sur la piste et nous avaient " pourris " de manière identique notre première couche de glace. Nous avons à l'époque fait analyser des prélèvements de glace, et nous avons eu la confirmation de traces très infimes de solvants. Dans cette phase de mise en glace, nous avons alors pris l'option de raboter et de recommencer. Nous avons eu raison. Cette fois nous n'avons pas pris la bonne décision tout de suite, mais le stress du moment à altérer notre raisonnement !

Sacré Murphy, la prochaine fois on te coupera l'herbe sous les pieds, je te le promets !

Jacques Muller

Société coopérative  
PATINOIRE PREVOTOISE, MOUTIER  
Case postale 69  
2740 MOUTIER  
<http://www.moutier.ch/centresportif>

A.P.A.R.  
**Monsieur**  
**Guissaz Pierre**  
C.Intercommunal de Malley 14  
  
**1008 PRILLY**

Moutier, le 11/12/01

Comme convenu lors de notre dernière assemblée voici la synthèse de ce que la patinoire de Moutier a entrepris suite à un presse étoupe qui ne donne plus la garantie à 100% et qui se situe à la sortie du collecteur d'ammoniac :

**1. Examen de l'installation frigorifique :** coût Frs 7200.- document de 27 pages

**Objectif :** ce rapport consigne l'état actuel de l'installation frigorifique, **les effets** d'un **éventuel accident** majeur ne sont pas traités dans ce rapport

Cependant les mesures à prévoir pour éviter un accident majeur ou le combattre sont la principale **préoccupation** de son auteur.

**2. Etude de risque :** coût Frs 7500. - document de 28 pages  
plus 76 tableaux d'analyses

**Objectif :** évaluer le risque pour la population et l'environnement relatif au système de réfrigération à l'ammoniac est évalué selon l'ordonnance du 27 février 1991 sur la protection contre les accidents majeurs (**OPAM**)

**Méthode :** la procédure utilisé pour l'évaluation de la courbe cumulative est conforme à l' « exemple de méthode d'une analyse de risque » actuellement à disposition dans l'état du 11 mai 1999 (**OPEFP**), groupe de travail ammoniac »

Nous avons demandé un **examen de l'installation frigorifique** par la maison Friotherm puisque notre installation date de 1959 et que le changement de cette vanne implique le vidange de la cuve d'ammoniac coût estimé à Frs 25'000. - et pris en charge par l'assurance.

Cet examen révèle des travaux d'assainissement pour un montant de Frs 120'000, le but de cet examen est de ne pas devoir a effectuer un deuxième vidange de la cuve d'ici deux trois ans pour une autre vanne ou tuyau qui serait défectueux etc...

Or, dans le canton de Berne, nous dépendons de l'office cantonal de l'industrie des arts et métiers et du travail (**OCIAMT**) division protection de l'environnement qui demande une **étude de risque** selon les normes de l'**OPAM** et la méthode de l'**OFEFP** :

Le canton ne prend pas en compte l'**examen de l'installation** car il ne traite pas les risques d'accidents et c'est là qu'il faut faire attention car pour nous ce fut une surprise de devoir encore dépenser Frs 7500.- pour une **analyse de risque**, afin d'obtenir l'accord du canton (La même étude pour la patinoire de Worb se chiffre à Frs 17000.-)

Chaque canton travaille selon des **critères de valeurs** et des **méthodes** très différentes.

Et c'est justement dans le rapport **exemple de méthode** d'une analyse de risque établi par **BUWAL** datant du 11 mai 1999 **que M Keller** représentant de la SPAS auprès de ce groupe de travail écrit à l'attention du Dr Scheiss **qui mériterait d'être traduit en français** car il **dénonce**, selon mes informations, la **méthode et les normes à utiliser** pour ce qui concerne les patinoires. M. Schlotern de la maison **Colenco** s'est retiré à l'époque de ce groupe de travail **BUWAL** car en ce qui concerne les patinoires, utiliser la méthode préconisée par BUWAL, est irréalisable.

Les dispositions cantonales prises actuellement prouvent qu'il avait raison (voir ce qui se passe en Suisse Alémanique)

Il suffit de changer le nombre de visiteurs pour une seule manifestation par ex : Autorama et la courbe cumulative change la zone de risque et provoque des répercussions financières énormes pour le détenteur, ex : l'élimination de tous les raccords détachables dans les tuyaux contenant de l'ammoniac

*Un pourcentage ! Magnifique !*

*Ces types utilisent des mots vraiment magnifiques – ils sont tellement apaisants, tellement scientifiques...*

*Une fois qu'on a dit « pourcentage », vraisemblablement on n'a plus de raison de s'inquiéter*

*Fjodor M. Dostojevski*

Voici quelques adresses sur les 14 sociétés qui font des analyses de risque publiées dans le **Bulletin SSI 1/2000**

Amsteim+Walthert  
5036 Oberentfelden  
+41 62 723 05 10

Schmutz & Stark  
Oesingen  
062 388 03 50

Bonnard & Gardel  
1001 Lausanne  
+41 618 11 11

Colenco Power Engineering  
5405 Baden  
+41 56 483 12 12

Le Sentier, le 13 novembre 2001

ASSOCIATION DES PATINOIRES  
ARTIFICIELLES ROMANDES  
Att. M. Pierre GUEISSAZ  
14, rue du Viaduc  
  
1008 Prilly

## Démission

Cher Monsieur,

Après dix ans passés à la Direction de l'Office du Tourisme et du Centre Sportif de la Vallée de Joux, je vous informe que je quitterai mes fonctions le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

En effet, j'ai choisi de donner une nouvelle orientation à ma carrière et dès cette même date, je reprendrai la direction du Centre Olympique de Formation qui ouvrira ses portes à Aigle le 14 avril 2002.

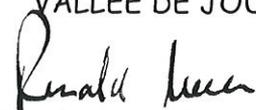
Dans ce contexte, je tenais à vous remercier pour votre soutien tout au long de ces années et pour les très bonnes relations que nous avons eues à l'occasion de nos différentes rencontres.

Afin de poursuivre les excellents rapports engagés depuis plusieurs années, les Conseils d'administration ont nommé comme Directeur, Monsieur Thomas WASER. Ce dernier se fera un plaisir d'être votre nouvel interlocuteur dès le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

En vous réitérant mes remerciements et en espérant pouvoir à nouveau collaborer avec vous dans mes nouvelles fonctions, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à mes meilleurs sentiments.

OFFICE DU TOURISME ET  
CENTRE SPORTIF DE LA  
VALLEE DE JOUX

*Avec mes amities*

  
Renald Locca, Directeur

# Sport et tourisme trouvent un nouveau maître



## Carte d'identité Thomas Waser

**Naissance:** le 2 mai 1966.  
**Etat civil:** Marié à Jenny-Lyne, née Golay.  
**Langues:** allemand, français, anglais.  
**Profession:** économiste d'entreprise.  
**Domicile:** Le Brassus.

Georges Meyrat

Thomas Waser a été nommé directeur du Centre sportif et de l'Office du tourisme de la vallée de Joux. Il entrera en fonction le 19 novembre et a jusqu'à la fin du mois pour s'initier à cette charge importante en compagnie de son prédécesseur, Renald Locca, qui s'en va diriger le Centre mondial du cyclisme à Aigle. Renald Locca assumait cette double direction depuis la mise en exploitation du Centre sportif en été 1992.

Thurgovien, Thomas Waser a épousé une Combière. Le couple vit à la Vallée depuis trois ans. «J'ai découvert la région alors que je travaillais comme employé du transport aérien chez Swissair, à Genève. Venu faire de la planche à voile sur le lac de Joux, j'ai été

fasciné. Et après avoir épousé Jenny-Lyne Golay — que j'ai connue à l'étranger — notre but a toujours été de revenir dans la région.»

Après avoir travaillé six ans chez Swissair, Thomas Waser a fait des études d'économiste d'entreprise à Saint-Gall. Diplôme en poche, il a acquis une grande expérience dans les domaines de la gestion d'entreprise et du sport, en passant de chef de marketing à directeur d'une entreprise internationale.

Sportif polyvalent, Thomas Waser a pratiqué le handball en ligue nationale A avec Ottmar-Saint-Gall. Il pratique le vélo, le VTT, le

ski sous toutes ses formes, le snowboard, le tennis, notamment. «Avec les connaissances acquises tant dans le domaine sportif que touristique, ce poste de directeur ne pouvait que m'intéresser.»

### Promouvoir la nature

Quels sont les atouts de la Vallée? «La nature. Le lieu jouit d'un environnement unique en Suisse. Je le compare à l'Engadine. Il y a le lac, les montagnes, les forêts. Si l'on sort des sentiers battus, on trouve une nature intacte. C'est cette nature qu'il faut promouvoir: la Vallée n'a pas une vocation de tourisme de masse.»

Que représente le Centre sportif pour la région? «Pour une po-

## Le centre en bref

- ▶ **Patinoire:** 2000 m<sup>2</sup> (restaurant, bar, terrasse, réception et administration du Centre sportif et de l'Office du tourisme, stand de tir à 25 m, locaux de massage, salle de conférences, etc.).
- ▶ **Salle omnisports:** 1300 m<sup>2</sup> (3 salles de gymnastique de 15 × 27 m, mur de grimpe, salle de conférences, etc.).
- ▶ **Piscine:** 970 m<sup>2</sup> (bassin nageur 25 × 11 m, bassin d'apprentissage 90 m<sup>2</sup>).
- ▶ **Coût:** 28,8 millions.
- ▶ **Charges d'exploitation:** 3,4 millions.
- ▶ **Déficit couvert par les communes:** 1,8 million.
- ▶ **Nombre de collaborateurs:** 40 correspondant à 18 postes pleins.

pulation de 6000 habitants, c'est super de pouvoir disposer d'une telle infrastructure. Aux gens de l'extérieur, le centre offre la possibilité d'organiser des camps de vacances et d'entraînement. Il faut arriver à augmenter le taux d'occupation afin d'utiliser au maximum ces très complètes installations. Cela passe par une amélioration des conditions d'hébergement: il faut reprendre les projets initiés par Renald Locca.»

G. H.



Conférence de presse d'ESPACE GRUYERE du 10 octobre 2001

## Patinoire du centre polyvalent Espace Gruyère

### LA SAISON 2001/2002 SOUS LE SIGNE DE L'INNOVATION

***La prochaine saison de la Patinoire d'Espace Gruyère débutera le samedi 13 octobre 2001 et se terminera le samedi 31 mars 2002. Elle sera marquée par la mise en place d'une nouvelle structure d'organisation, quatre fermetures temporaires dues à des fêtes et expositions ainsi que les activités propres au Club de patinage de la Gruyère et au Hockey Club Bulle-La Gruyère.***

Importante infrastructure sportive et touristique pour toute la région, la Patinoire d'Espace Gruyère fait office de Patinoire communale de la Ville de Bulle; elle est exploitée par le centre polyvalent sur la base d'un mandat de gestion. Espace Gruyère est membre de l'Association romande des patinoires artificielles, plate-forme d'informations techniques et de formation du personnel; à ce titre, elle organisera, les 24 et 25 avril 2002, le cours pour maîtres de glace (entretien, installations, etc.).

#### **Nouvelle structure administrative**

Pour cette quatrième saison d'exploitation de la surface glacée, Espace Gruyère a opté pour une nouvelle organisation administrative; elle s'est assuré le concours, pour ce faire, d'un jeune responsable administratif de 23 ans, *Julien Droux*, qui, depuis le 1er octobre, est responsable de l'animation et du développement de la patinoire, de l'accueil, du secrétariat et de la caisse, ainsi que de tout le suivi des affaires concernant cet équipement. Le succès de celui-ci plus de 40'000 patineurs durant la saison 2000/2001 - a nécessité cette démarche; en outre, Espace Gruyère entend bien développer à l'avenir de nouveaux créneaux pour occuper et dynamiser cette surface sous forme de soirées sportives et culturelles, discos pour les ados, etc.

#### **Quatre parenthèses hors glace**

La période d'exploitation de la patinoire sera interrompue à quatre reprises durant la prochaine saison, soit: pour Junior Bulle Expo (10 jours, du 3 au 12 décembre 2001), Noël (2 jours, les 24 et 25 décembre), Nouvel-An (2 jours, le 31 décembre et le 1er janvier) et la Brocante de la Gruyère (9 jours, du 21 au 29 janvier 2002). Au total, la saison de glace comptera 150 jours d'ouverture.

#### **Deux semaines à gogo**

**Pour marquer la réouverture de la patinoire, Espace Gruyère profite des vacances scolaire d'automne pour proposer deux semaines tous publics: du samedi 13 au vendredi 26 octobre 2001, patinage à gogo, dès 9 heures le matin et dès 13.30 heures l'après-midi (voir aussi horaires détaillés ci-joint).**

### **Les activités et animations des clubs**

Le Club de patinage de la Gruyère et le Hockey Club Bulle-La Gruyère disposeront, comme à l'accoutumée, des heures nécessaires à leurs activités et animations spéciales (cf. *communiqués*). Ces deux clubs jouent un rôle éminent pour l'exploitation, la dynamique et l'image d'Espace Gruyère en général et de sa Patinoire en particulier.

C'est ainsi qu'à l'initiative du Club de Patinage de la Gruyère, le centre recevra, entre autres, le cadre national de patinage artistique pour un week-end d'entraînement (les 16 et 17 mars) et un spectacle de gala (16 mars 2002).

### **Activités "extra"-ordinaires**

A titre exceptionnel, la patinoire bulloise recevra par ailleurs la première du Lausanne Hockey-Club qui viendra s'entraîner à Bulle, le centre de glace de Malley étant occupé par les Championnats d'Europe de patinage artistique (7-22 janvier 2002).

### **Les aléas de la polyvalence**

La patinoire s'avère donc un élément vital du centre polyvalent Espace Gruyère, lui conférant une dimension sportive, sociale et touristique. Elle assure à l'infrastructure en place une dimension humaine qu'elle n'aurait sans doute pas quelque 150 jours par année, tout en créant des complémentarités et des synergies. De surcroît, elle permet l'exploitation d'une brasserie - dont l'offre sera encore dynamisée avec la gestion assurée désormais par Compass Group - et favorise des manifestations et animations intéressant l'ensemble du public gruérien.

En corollaire bien sûr, la patinoire illustre parfaitement, sinon les limites, du moins le coût de la polyvalence, puisque la transformation régulière de la glace en surface d'exposition (mais aussi du ring de présentation du bétail en salle de banquet!), entraîne des frais d'exploitation supplémentaires. Le système n'est donc pas parfait, mais il a permis, dès le départ, à Espace Gruyère de jouer pleinement le rôle que l'on attendait de lui depuis si longtemps.

Oct. 2001

---

**Renseignements complémentaires**  
**Béat Kunz 026 919 86 50**

## LES RESTAURANTS D'ESPACE GRUYERE

---

### La Brasserie de la patinoire adapte sa carte aux goûts de la clientèle d'Espace Gruyère

Espace Gruyère a choisi de confier la gestion de ses activités de restauration à Select Service Partner, la division de Compass Group (Suisse) SA spécialisée dans les services de restauration pour les gares, les aéroports, les centres commerciaux, les espaces de loisirs et les autres lieux de passage à forte fréquentation.

Pour l'ouverture de la patinoire, la carte de la brasserie a été revue et adaptée, en fonction de la clientèle du lieu. Laurent Givel, responsable de Select Service Partner, a tenu, avec son équipe, à mettre en valeur la cuisine du terroir, alliant simplicité et authenticité. La carte propose donc des mets tels que : les rösti servis dans des poêles en fonte (par exemple «les rösti du hockeyeur », avec du jambon de la borne et du vacherin fribourgeois), l'assiette du jour du terroir, la fondue moitié-moitié, les tortellini à la crème, la tulipe végétarienne, le steak de bœuf et des chicken nuggets pour les enfants. La petite restauration (sandwiches, hot-dog, croque-monsieur, ...) comblera, à tout moment de la journée, les petites faims. De même, les desserts, à base de crème de la Gruyère, de meringues et de vin cuit, satisferont les papilles gustatives des gourmands.

Pour assurer la continuité de l'ensemble des activités de restauration, Select Service Partner a décidé de promouvoir William Rossner à la direction des Restaurants d'Espace Gruyère. Celui-ci a assuré pendant plus de deux ans la fonction d'assistant d'exploitation. Il sera secondé dans sa nouvelle responsabilité par Eric Krattinger, chef de cuisine, et Dominique De Siebenthal, chef de service. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, l'équipe en place bénéficie du soutien et de l'infrastructure de Compass Group (Suisse) SA qui figure parmi les leaders dans le secteur de la restauration.

En Suisse, Compass Group gère plus de 170 restaurants au travers de ses quatre divisions, chacune spécialisée dans un secteur de marché. Le partenariat entre Espace Gruyère et Select Service Partner a également pour objectif, la promotion de l'image de marque du site. Dans cette perspective, Select Service Partner travaille en étroite collaboration avec la direction du centre pour répondre parfaitement aux attentes de la clientèle et promouvoir les principales manifestations du site. Compass Group prévoit notamment de faire découvrir les activités d'Espace Gruyère et de la région à la clientèle des autres restaurants dont il assure la gestion.

Oct. 2001

---

***Renseignements complémentaires***  
***M. Laurent Givel 021 966 42 62***

## **CLUB DE PATINAGE DE LA GRUYERE (CPG)**

---

Un large public, une école, des animations... et beaucoup d'enthousiasme: c'est ainsi que l'on pourrait résumer l'esprit et les activités du Club de patinage de la Gruyère qui a ses quartiers d'hiver à la Patinoire d'Espace Gruyère. Ce club en plein essor est affilié à l'Union suisse de patinage et à l'Association romande de patinage. Son public est composé d'enfants et d'ados désirant débiter dans le patinage ou s'y perfectionner ainsi que d'adultes prêts à «se jeter sur la glace» ou à parfaire leur pratique. Le CPG facilite l'équipement des patineurs (achat/vente de patins, habillement, etc).

L'organisation du CPG incombe à un comité de 5 personnes présidé par Brigitte Niquille; une commission technique s'occupe de l'organisation des tests, des compétitions et des relations avec Jeunesse et Sport (J+S). Le Club de patinage est placé sous la responsabilité de Dmitri Ovtchinnikov, professeur du club, entouré d'un groupe de moniteurs. Il dispense des cours aux débutants et aux patineurs avancés (cours en groupe ou privés). Les patineurs peuvent passer des tests pour mesurer leur progression et participer à des compétitions.

- *Dmitri Ovtchinnikov, âgé de 29 ans, est né à St-Petersbourg, en Russie. Il obtient sa première médaille en patinage à neuf ans, puis collectionne les titres, en particulier celui de «maître des sports» de Moscou, et est reconnu comme l'un des meilleurs patineurs de son pays. Il dispensera ses connaissances aux patineurs du CPG pour la deuxième année sur la Patinoire d'Espace Gruyère.*

En plus de sa participation à diverses compétitions, le CPG organise diverses manifestations en 2001/2002, notamment sa grande Fête du Club le 16 mars 2002. A cette occasion, il aura le plaisir d'accueillir le cadre national de patinage artistique pour un week-end d'entraînement et un spectacle de gala. Durant les jours de fermeture de la Patinoire d'EG, le Club donne ses cours à Charmey ou à Romont.

Oct. 2001

---

**Renseignements complémentaire**  
**Brigitte Niquille 026 912 14 63**

## HOCKEY CLUB BULLE-LA GRUYERE (HCBG)

---

Améliorer le niveau de formation de ses joueurs, encourager ses entraîneurs à se perfectionner et voir son équipe-fanion accéder en deuxième ligue: tels sont les objectifs essentiels du Hockey Club Bulle-La Gruyère, voué comme club sportif à un rôle social et à la formation des jeunes. Un encadrement adéquat et une structure efficace doivent permettre au HCBG de progresser dans ses activités. Doté d'un comité de 10 personnes que préside Pierre-Noël Bapst, d'un comité technique et d'entraîneurs, le club se compose de trois sections chargées des loisirs (école de hockey et groupe vétérans), de la formation et de la compétition (première équipe).

- **Ecole de Hockey:** chaque samedi matin, elle enseigne les rudiments du patinage à 30 à 40 jeunes, entourés de moniteurs: ils participent à des tournois en fonction de leur âge et de leur niveau.
- **Formation et effectifs:** le HCBG compte 150 membres actifs en championnat, répartis en six équipes: piccolos (jusqu'à 9 ans), moskitos (10-11 ans), minimes (12-13 ans), novices (14-15 ans), juniors (16-20 ans) + la première équipe. Le club comprend une dizaine d'entraîneurs et un responsable du mouvement junior; il peut également compter sur une bonne trentaine de bénévoles qui assument de nombreuses tâches d'organisation, les déplacements, etc. Le HCBG a un rôle de club formateur et favorise le passage de ses meilleurs éléments à l'équipe-phare de FR-Gottéron, avec lequel il est partenaire dans le cadre du projet « PONTE ».
- **Compétition:** la première équipe (3ème ligue) est formée d'une quinzaine de joueurs en majorité du cru, encadré de renforts. Le but de la saison 2001/2002: l'ascension en 2ème ligue! Le budget du club est de l'ordre de 90'000 francs par an, couvert par les cotisations pour 1/3, les subsides et lotos pour 1/3 et par le sponsoring pour 1/3. En dehors de la période d'ouverture de la Patinoire d'Espace Gruyère, le HCBG organise ses entraînements à Romont et Charmey.

### Programme des matchs de la 1ère équipe en 2001/2002

#### **1er tour du championnat de 3e ligue:**

21 octobre : Charrat – HCBG	Martigny
27 octobre : HCBG - Vallorbe	Espace Gruyère
29 octobre : Forward Morges - HCBG	Morges
1 novembre : Lausanne II - HCBG	Montchoisi
9 novembre : Leysin - HCBG	Leysin
15 novembre: Star Lausanne II - HCBG	Pontaise
30 novembre: Trois Chênes - HCBG	Genève
7 décembre : Vallée de Joux - HCBG	Le Sentier

#### **2ème tour du championnat de 3e ligue:**

15 décembre: HCBG - Charrat	Espace Gruyère
22 décembre: Vallorbe - HCBG	Vallorbe
5 janvier : HCBG - Forward Morges	Espace Gruyère
12 janvier : HCBG - Leysin	Espace Gruyère
19 janvier : HCBG - Star Lausanne II	Espace Gruyère
2 février : HCBG - Trois-Chênes	Espace Gruyère
9 février : HCBG - Vallée de Joux	Espace Gruyère
16 février : HCBG - Lausanne II	Espace Gruyère

Oct. 2001

---

**Renseignements complémentaires**  
**Comité du HCBG 079 604 39 26**

## PATINOIRE D'ESPACE GRUYERE

---

### Fiche technique

- *Dimensions:* 60 m sur 30 m
- *Gradins:* 1'000 places
- *Superficie exposition:* 2'000 m<sup>2</sup>
- *Jours d'ouverture:* 150 jours en moyenne (mi-octobre - début avril)

### Tarifs

Prestation	Enfants	Etudiants/AVS	Adultes
1 entrée	3.-	4.-	5.-
* 10 entrées	25.-	35.-	45.-
* Abonnement saison	60.-	80.-	100.-
Cannes de hockey	3.-	3.-	3.-
Patins	3.-	4.-	5.-

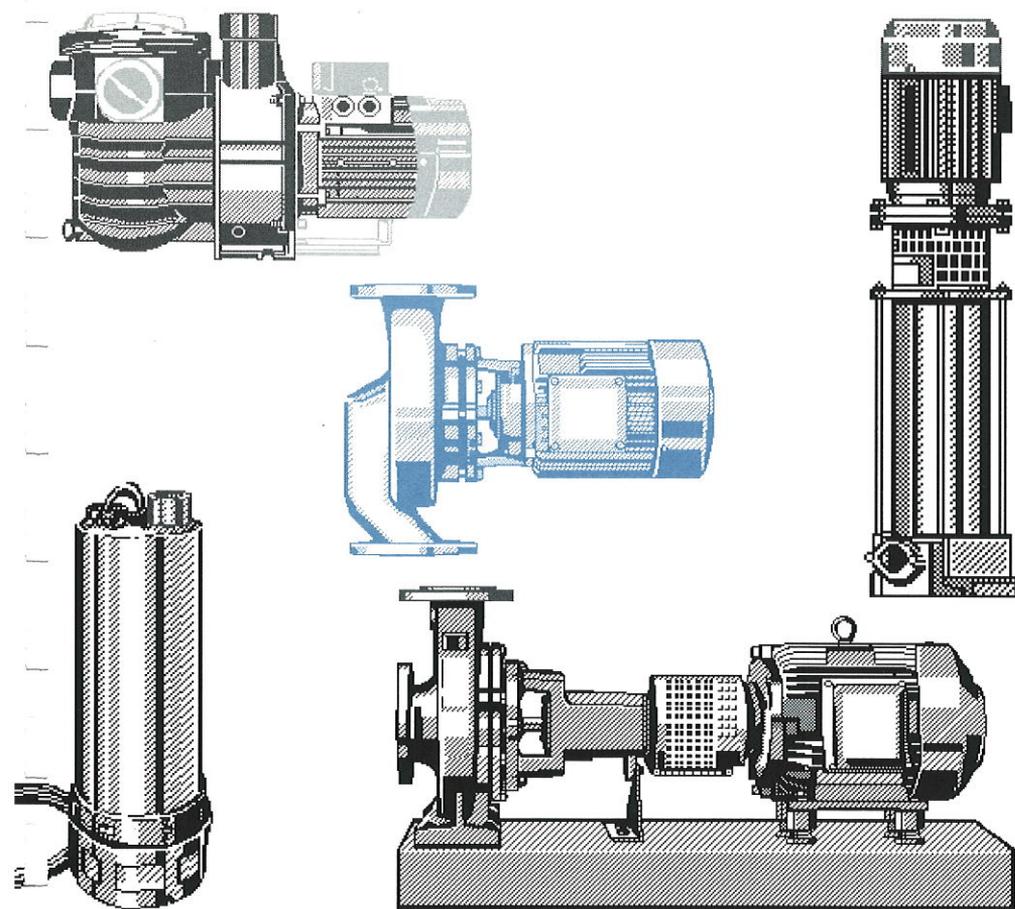
\* un dépôt de Fr. 10.- est demandé pour la carte magnétique. A souligner que l'abonnement de saison est également valable pour la piscine en été 2002 !

### Statistiques saison 2000/2001

#### **Nombre total de patineurs: 43'800 répartis comme suit**

- *Public:* 12'100 (horaires de patinage public)
- *Utilisateurs scolaires:* 16'000
- *Hockey Club Bulle-La Gruyère:* 7'500
- *Club de patinage de la Gruyère:* 7'200
- *Clubs extérieurs:* 1'000

Bulle, le 8 octobre 2001



**repelec**  
moteurs s.a.

Un partenaire efficace pour  
vous conseiller  
en matière de pompes

Autres produits

Moteurs électriques

Démarrateurs

Variateurs

Groupes électrogènes

Réducteurs

En stock à Lutry

**Repelec Moteurs SA**  
s'occupe de l'entretien,  
du bobinage et de la vente  
de machines électriques.

Pour éviter les arrêts de  
fabrication, nous proposons  
des **contrôles périodiques**.  
Il s'agit de mesures prises  
chez vous pendant la marche.  
Leur évaluation permet de  
prévoir le 90% des pannes.

Nous vous assistons  
volontiers pour des calculs  
de démarrage ou pour le  
choix du moteur adapté  
à votre installation. Sur  
demande, nous sommes  
également présents lors  
de la mise en service.

**Repelec Moteurs SA**  
1095 Lutry  
Tél: 021/791 45 75  
Fax: 021/791 12 47